

## **Mise en œuvre d'un catalogue collectif et d'un portail d'information sur l'égalité hommes - femmes**

Sous la direction d'Annie Couillens  
Documentaliste à l'équipe Simone-SAGESSE – Université de  
Toulouse II Le Mirail

# **REMERCIEMENTS**

Ces remerciements s'adressent à la directrice de l'équipe Simone-SAGESSE, Nicky Le Feuvre, qui a accepté de m'accueillir en stage, ainsi qu'à toutes les personnes de l'équipe qui m'ont aidée dans la réalisation de ce travail.

Je tiens à remercier plus particulièrement Annie Couillens qui ne ménageant ni son enthousiasme, ni son énergie, et encore moins sa patience et ses encouragements, a prêté une oreille attentive à mes nombreuses questions et m'a guidée dans mon travail.

En outre je remercie Vincent Mayoux pour sa collaboration et son aide tout au long de mon stage.

Enfin je remercie toutes les personnes qui ont très aimablement répondu au questionnaire que je leur ai soumis, ainsi que toutes celles qui m'ont accordé un entretien. La liste de leurs noms se trouve en annexe de ce volume.

**Résumé :**

L'équipe de recherche Simone-SAGESSE a lancé un projet de catalogue collectif et de portail d'information sur les femmes et le genre. Mon travail durant ce stage, dont ce rapport rend compte, a consisté à réaliser une analyse des différents partenaires afin de rédiger le cahier des charges du catalogue collectif et d'établir des préconisations sur le portail d'information.

**Descripteurs :**

Cahier des charges, catalogue collectif, portail, mise en réseau, documentation féministe, femmes

**Abstract :**

Simone-SAGESSE's team research has launched a project to create an union catalogue and a portal on women's studies and gender. As reported hereby, my work consisted of analyzing the different partners, in order to elaborate specifications of the union catalogue and to put recommendations into the portal.

**Keywords :**

Project specification, networking, portal, union catalogue, women library, women's studies, gender's studies

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

# Sommaire

<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>LE PROJET ET SON CONTEXTE .....</b>	<b>9</b>
1. Le cadre du projet	9
1.1. Structure hiérarchique et organisation générale .....	9
1.1.1. La Maison de la Recherche .....	9
1.1.2. L'équipe de recherche Simone-SAGESSE .....	10
1.2. Le centre de documentation .....	10
1.2.1. Présentation générale .....	10
1.2.2. Le fonds documentaire et sa spécificité .....	11
1.2.2.1. <i>Le fonds documentaire</i> .....	11
1.2.2.2. <i>La littérature grise et les conditions de sa diffusion</i> .....	12
1.2.3. L'informatisation du centre de documentation .....	12
1.2.3.1. <i>Le cahier des charges</i> .....	12
1.2.3.2. <i>Le choix du SIGB</i> .....	13
1.2.3.3. <i>Le protocole Z 39.50</i> .....	14
2. Le projet	15
2.1. Les objectifs .....	15
2.2. Les propositions .....	16
2.3. Description synthétique du projet .....	17
2.3.1. Un projet : deux réalisations .....	17
2.3.2. Les partenaires éventuels .....	18
2.3.3. Les financements .....	18
3. Les missions du stage	19
3.1. Contacter les partenaires potentiels .....	20
3.2. Faire une étude de l'existant et une analyse des besoins de chacun ...	21
3.3. Etudier les modalités de collaboration des différents partenaires à chaque niveau du projet .....	21
3.4. Participer à la première mise en place du catalogue collectif .....	21
<b>LES ANALYSES .....</b>	<b>23</b>
1. Analyse de l'existant	23
1.1. Les partenaires .....	24
1.1.1. Le centre de documentation Louise Labé .....	24
1.1.2. Le centre de documentation Aspasia .....	26
1.1.3. Le centre de documentation du GERS .....	28
1.1.4. Le centre de documentation du SDFE .....	31
1.1.5. Le centre de documentation du CEDREF .....	34
1.1.6. La bibliothèque Marguerite Durand .....	37
1.2. Les autres partenaires .....	39
1.2.1. Un centre documentaire particulier .....	39
1.2.2. Des partenaires sans centre de documentation .....	40
1.3. Tableaux récapitulatifs des éléments principaux à prendre en compte.	42
1.3.1. Analyse externe .....	43
1.3.2. Analyse interne .....	44

1.3.2.1.	<i>Les moyens et fonctionnement des centres documentaires..</i>	44
1.3.2.2.	<i>Informatisation du système d'information.....</i>	45
1.3.3.	Analyse des publics .....	46
2.	L'analyse des besoins .....	47
2.1.	Les éléments principaux à prendre en compte .....	47
2.1.1.	Les besoins communs à l'ensemble des centres documentaires	47
2.1.2.	Les besoins spécifiques de Louise Labé et du CEDREF .....	50
2.1.3.	Les besoins des autres partenaires .....	51
2.2.	Trois projets en un.....	53
2.2.1.	Un catalogue collectif GENRE.....	53
2.2.2.	Un catalogue collectif EGALITE .....	55
2.2.3.	Un portail d'information .....	57
<b>CAHIER DES CHARGES ET PRÉCONISATIONS.....</b>		<b>58</b>
1.	Le cahier des charges du système d'information GENRE .....	58
1.1.	La planification du projet.....	58
1.2.	Les participants .....	60
1.3.	Hébergement de PMB et de l'OPAC.....	60
1.4.	Le fonds documentaire.....	61
1.5.	L'alimentation du catalogue et le traitement documentaire .....	62
1.5.1.	Intégration des fonds documentaires actuel dans PMB .....	62
1.5.2.	Procédures de catalogage .....	62
1.5.3.	L'indexation .....	66
1.6.	Le prêt.....	67
1.7.	L'OPAC .....	69
1.7.1.	Ergonomie .....	69
1.7.2.	Recherche .....	72
1.7.3.	Pages Web complémentaires .....	72
1.8.	Sécurité.....	73
1.9.	Qualité et pérennité .....	74
1.10.	Evaluation .....	76
1.11.	Référencement du site.....	77
2.	Préconisations pour le catalogue collectif EGALITE et le portail .....	77
2.1.	Le catalogue collectif EGALITE.....	77
2.1.1.	Planification du projet.....	78
2.1.2.	Principes de fonctionnement .....	80
2.1.3.	Les participants .....	81
2.1.4.	Indexation .....	84
2.2.	Préconisations pour le portail .....	84
2.2.1.	Les études préalables .....	84
2.2.2.	Les modalités de collaborations .....	85
1.1.1.	Principes de fonctionnement .....	88
1.1.2.	Les différentes fonctionnalités offertes par le portail.....	88
1.2.	La gestion du catalogue et du portail EGALITE .....	90
1.2.1.	Un gestionnaire .....	90
1.2.2.	La charte de participation au réseau .....	92
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>94</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>95</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>		<b>98</b>

# **GLOSSAIRE**

**AFNOR** : Association Française de NORmalisation

**ANEF** : Association Nationale des Etudes Féministes

**BU** : Bibliothèque Universitaire

**CAF** : Centre des Archives du Féminisme

**CEDREF** : Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches pour les Etudes Féministes

**CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique

**CSIS** : Conseil Supérieur de l'Information Sexuelle

**DES** : Direction de l'Enseignement Supérieur

**EA** : Equipe d'Accueil doctoral

**ENFA** : Ecole Nationale de Formation Agronomique

**FSE** : Fond Social Européen

**GERS** : Genre et Rapports Sociaux

**IIAV** : International Information Center and Archives for Women's Movement

**IRESCO** : Institut de REcherche sur les Sociétés COntemporaines

**ISBN** : International Standard Book Number

**IUFM** : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

**MARC** : Machine Readable Cataloguing (format conçu pour l'échange d'informations bibliographiques)

**MENRT** : Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie

**OPAC** : On line Public Access Catalogue (catalogue informatisé accessible en ligne et interrogeable à distance)

**PEB** : Prêt Entre Bibliothèque

**PMB** : Php My Bibli (SIGB *open source*)

**RAMEAU** : Répertoire d'Autorité-Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié

**REMISIS** : unité de REcherches MIgrations et SocIétés

**RING** : Réseau Interuniversitaire et Interdisciplinaire National sur le Genre

**SAGESSE** : SAvoir, GENre et rapport Sociaux de SEXe

**SDFE** : Service des Droits des Femmes et de l'Egalité

**SIGB** : Système Intégré de Gestion de Bibliothèque

**SUDOC** : Système Universitaire de DOCumentation

**UMR** : Unité Mixte de Recherche (souvent co-tutelle entre le MENRT et le CNRS)

# ***Introduction***

L'informatisation du centre de documentation de l'équipe Simone-SAGESSE s'est avérée être la première partie d'un projet bien plus vaste sur lequel ma mission a porté : la création d'un portail national d'information et de documentation sur le genre, incluant un catalogue collectif des centres de documentation féministes français. Ici le terme de « féministe » n'exprime pas l'idée d'une documentation militante, mais seulement d'une documentation majoritairement sur les femmes et le genre<sup>1</sup>. Il ne s'agit pas non plus d'une documentation exclusivement destinées aux femmes, même si elles en sont, et on peut peut-être le regretter, les principales utilisatrices.

Ce projet est né du constat de la très faible visibilité des centres documentaires féministes et de la dispersion des points d'informations et de ressources sur le genre et l'égalité des sexes. Il s'articule autour de trois étapes :

- L'informatisation du centre de documentation de l'équipe Simone-SAGESSE (en cours), et des autres centres qui ne le sont pas encore pour mettre en ligne ces catalogues ;
- La mise en réseau des différents centres dans un catalogue unique ;
- La mise en place d'un portail d'information regroupant des structures de recherches, gouvernementales et associatives.

Dans le cadre de ce stage de fin d'études, j'ai assisté la responsable du projet en concevant le cahier des charges du catalogue collectif, ainsi qu'en rédigeant un certain nombre de préconisations pour la mise en place du portail. Pour ce faire j'ai contacté les partenaires potentiels, réalisé une étude de l'existant et une analyse des besoins de chacun, étudié les modalités de collaboration des différents partenaires à chaque niveau du projet. Enfin, j'ai participé à la première mise en place du catalogue collectif.

---

<sup>1</sup> Le genre correspond à l'identité sexuée des individus d'un point de vue social et non biologique.

Ce rapport décrit dans une première partie le projet et son contexte, ainsi que la démarche que j'ai adoptée. Vient ensuite la présentation des analyses de l'existant et des besoins réalisée auprès des nombreux partenaires du projet. Enfin, dans une troisième partie, je présente le cahier des charges et les préconisations qui me paraissent indispensables pour assurer le bon déroulement et la viabilité des projets.

# ***Le projet et son contexte***

## **1. Le cadre du projet**

### **1.1. Structure hiérarchique et organisation générale**

L'équipe Simone-SAGESSE est une unité de recherche qui fait partie de la Maison de la Recherche de l'Université de Toulouse II le Mirail (voir le schéma de la structure hiérarchique en annexe1) Cette université de Lettres et Sciences Humaines compte aujourd'hui 27 000 étudiants et 883 enseignants.

#### **1.1.1. La Maison de la Recherche**

Depuis 1994, le dispositif de recherche est rassemblé dans un lieu commun dénommé la Maison de la Recherche. L'objectif était de regrouper dans un lieu unique la plupart des laboratoires et des structures d'appui à la recherche. Il est indéniable que cette réalisation a permis d'apporter une plus grande visibilité des recherches.

La Maison de la Recherche réunit non seulement des unités de recherches mais aussi trois écoles doctorales et elle depuis 1999 la Maison des Sciences de l'Homme (MSHS) de Toulouse.

Quant aux équipes de recherches elles sont au nombre de 35. Huit d'entre elles sont des Unités Mixtes de Recherche (UMR) de l'Enseignement Supérieur liées au CNRS. Les 27 autres laboratoires sont sous la seule tutelle du Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie. Certaines d'entre elles ont un label Jeune Equipe (JE). Les autres sont des Equipes d'Accueil doctoral (EA) c'est à dire qu'elles sont habilitées à accueillir des doctorants pour préparer une thèse, comme c'est le cas pour le laboratoire de recherche Simone-SAGESSE.

### 1.1.2. L'équipe de recherche Simone-SAGESSE

L'équipe de recherche Simone<sup>2</sup>-SAGESSE (SAvoirs, GENre et rapports Sociaux de SExe) a été créée en 1986. Le laboratoire « poursuit une activité de recherche centrée sur la problématique des rapports sociaux de sexe et s'efforce d'éclairer, sous des angles disciplinaires croisés, les processus complexes de construction/reconstruction/transformation des catégories sociales de sexe dans les sociétés passées et présentes<sup>3</sup>. » (Les axes de recherches de l'équipe sont donnés en annexe.) Il a été habilité, dans le cadre du contrat quadriennal 1998-2002 passé avec le MENRT, en tant qu'Equipe d'Accueil doctoral (EA 3053). Son budget annuel moyen, alloué par le MENRT, est de 14500€ .

Par ailleurs, l'équipe Simone-SAGESSE intervient dans le Diplôme d'Etudes Supérieur Spécialisé (DESS) intitulé « Politiques sociales et rapports sociaux hommes-femmes » de l'UTM depuis 1993.

L'équipe est dirigée par Mme Nicky Le Feuvre. Elle est composée de 15 chercheuses permanentes, 19 doctorant-e-s et de 15 membres associés. A cela il faut ajouter une secrétaire et la responsable - depuis 2002 - du centre de documentation, Mme Annie Couillens, qui est aussi responsable administrative de l'équipe.

## 1.2. Le centre de documentation

Au sein d'une équipe de recherche, le centre de documentation est d'une importance primordiale. Il permet, d'une part, d'impulser et de soutenir les recherches en cours par sa politique documentaire qui épouse les thématiques et les recherches du laboratoire. D'autre part, son rôle est aussi de diffuser et de rendre visibles les travaux réalisés par les chercheurs et étudiants qui sont rattachés à l'équipe. Le centre de documentation constitue la vitrine de l'équipe, ce qui fait de lui le témoin de son activité et de son dynamisme.

### 1.2.1. Présentation générale

Le centre de documentation de l'équipe Simone-SAGESSE s'est constitué au fur et à mesure des achats et des dons des membres de l'équipe avec pour le gérer

---

<sup>2</sup> Le nom de *Simone* ne signifie rien de particulier. Il s'agissait seulement, lors de sa création, d'un clin d'œil humoristique pour une équipe féministe, en référence à Simone de Beauvoir.

une responsable administrative sans formation documentaire. Ce n'est qu'à partir de septembre 2002 qu'il a pu bénéficier des compétences d'Annie Couillens, documentaliste de formation.

Un énorme travail de réorganisation a dû être fait, suite à l'explosion de l'usine AZF<sup>4</sup>. Après le déménagement du centre de documentation dans un préfabriqué, il a ensuite fallu réinvestir les locaux de la Maison de la Recherche en septembre 2003, et organiser sérieusement le fonds documentaire afin qu'il soit accessible – gratuitement et librement – à tous ceux qui travaillent sur la thématique du genre et des rapports sociaux de sexe. De fait, le centre de documentation est ouvert à tout type de public, universitaire ou non, même si ces premiers constituent la majorité des usagers. On compte 121 lecteurs au centre de documentation en 2003, et une moyenne de 800 prêts par an.

Quant au budget alloué au centre de documentation, il est très fluctuant : il dépend des montants des contrats de recherche obtenus par l'équipe.

## 1.2.2. Le fonds documentaire et sa spécificité

### 1.2.2.1. *Le fonds documentaire*

Le fonds documentaire porte sur l'égalité hommes-femmes, le genre, les études sur les femmes, et il est plus particulièrement orienté vers la sociologie, et les sciences de l'éducation. On dénombre 1300 ouvrages, 50 périodiques dont 25 vivants et environ 600 travaux universitaires qui se répartissent entre les mémoires de maîtrises (203 documents), de DESS (environ 300 dossiers et rapports de stage), de DEA (23 documents) et les thèses (68 documents). Il existe aussi des documents audios et vidéos .

Pour l'année universitaire 202-2003, 120 ouvrages ont été acquis.

En outre la documentaliste propose l'élaboration de bibliographies mais aussi une aide à la recherche bibliographique, et l'envoi de photocopies.

---

<sup>3</sup> **Equipe Simone-SAGESSE**. *Rapport d'activité 1999-2002 & projet scientifique 2003-2006*. Toulouse : Université Toulouse le Mirail, juin 2002, 132p.

<sup>4</sup> Cette usine, qui était située non loin de l'Université de Toulouse le Mirail, a explosé le 21 septembre 2001 créant des dégâts matériels extrêmement importants. Une grande partie de la Maison de la Recherche a été détruite, la rendant inaccessible et inutilisable pendant deux ans.

### 1.2.2.2. *La littérature grise et les conditions de sa diffusion*

L'importance de la littérature grise<sup>5</sup> dans le centre documentaire de l'équipe constitue un de ses attraits majeurs. Ce type de littérature, qui est souvent très mal répertoriée, constitue une source d'information très pertinente pour les universitaires qui rappelons-le constitue la grande majorité des usagers du centre de documentation Simone-SAGESSE.

Une étude réalisée dans le cadre du stage de Solange Cassette, élève à l'IUT Information Communication, mit au jour le fait que le prêt de ces travaux universitaires au sein du centre de documentation Simone-SAGESSE était illicite au regard du droit d'auteur<sup>6</sup>. Pour permettre la diffusion de cette littérature, une convention de diffusion à faire signer par les étudiants-rédacteurs lors du dépôt de leurs travaux universitaires a été mise en place. Ainsi, les travaux universitaires qui seront accompagnés de la convention de diffusion seront autorisés - ou non - au prêt, suivant la volonté de leur auteur, les autres restant exclus du prêt.

### 1.2.3. *L'informatisation du centre de documentation*

Le fonds documentaire étant géré manuellement, la documentaliste décida quelques mois après sa prise de fonction de l'informatiser sur la proposition de la directrice de l'équipe. L'informatisation du centre de documentation se révélait être une nécessité tant pour l'amélioration du travail de la documentaliste (traitement optimisé au niveau de l'ensemble de la chaîne documentaire) que pour les usagers (recherche documentaire).

Une demande de financement est donc déposée en avril 2003 au Service des Droits des Femmes et de l'Égalité (SDFE). 4 573€ sont obtenus en septembre 2003, et la rédaction du cahier des charges est entamée.

#### 1.2.3.1. *Le cahier des charges*

Un cahier des charges<sup>7</sup> est donc rédigé dans lequel les principaux besoins exprimés sont les suivants :

---

<sup>5</sup> La littérature grise est définie par l'AFNOR comme « tout document dactylographié ou imprimé, produit à l'intention d'un public restreint, en dehors des circuits commerciaux de l'édition et de la diffusion et en marge des dispositifs de contrôle bibliographique. In AFNOR. *Vocabulaire de la documentation*. 2<sup>ème</sup> édition. Paris : Afnor, 1987, p.75.

<sup>6</sup> CASSETTE S. Production de la littérature grise en milieu universitaire et conditions de sa diffusion : rapport de stage. IUT Information-Communication. Toulouse : Université Paul Sabatier, 2004 ; 58p.

<sup>7</sup> COUILLENS A., TRESSENS M-C. *Equipe Simone-SAGESSE. Cahier des charges : informatisation du centre de documentation*. Toulouse : Université de Toulouse 2, octobre 2003, 5p.

- la constitution d'un catalogue informatisé accessible sur le Web depuis le site de l'équipe Simone-SAGESSE
- l'utilisation d'un SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque) libre de droit (ou *open source*)
- la possibilité de télécharger des notices
- la gestion des lecteurs, des prêts et des réservations de documents, ainsi que des commandes
- les éditions diverses de lettres de relance, de liste d'ouvrages etc.

#### 1.2.3.2. *Le choix du SIGB*

Un logiciel libre se caractérise par la mise à disposition du code source, contrairement aux logiciels propriétaires. Concrètement, cela signifie qu'un SIGB *open source* peut être modifié, adapté, et distribué par des communautés de développeurs. L'application peut donc évoluer selon les besoins des utilisateurs, et être partagée avec d'autres. Par ailleurs, si tous les SIG *open source* ne sont pas gratuits (mais presque), si des coûts d'installation de formation, et de maintenance existent toujours, la dépense globale de mise en service opérationnelle reste très intéressante pour des établissements publics dont les budgets sont traditionnellement serrés. Ainsi ces SIGB sont « *en pleine expansion dans nombre de petits et moyens centres documentaires, [et ils] apparaissent désormais comme des solutions peu coûteuses, fiables, pérennes et très bien adaptées au monde de la documentation de par leur développement communautaire*<sup>8</sup>. »

Au final c'est le SIGB PMB (anciennement PhpMyBibli) qui a été retenu par Vincent Mayoux en charge de l'informatisation du centre de documentation. PMB est une application Web, développée en PHP qui s'appuie sur une base de données MySQL. Les principales fonctionnalités de PMB sont décrites dans le guide de l'utilisateur<sup>9</sup> :

- intégration d'un OPAC Web (recherche simple et avancée)
- module de catalogage (y compris des ressources électroniques) en UNIMARC
- gestion du prêt et des lecteurs

---

<sup>8</sup> FERRY M. *Les Systèmes Intégrés de Gestion de Bibliothèque (SIGB) libres : dossier de GED*. DESS RIDE. Villeurbanne : ENSSIB, mai 2004, 11 p.

<sup>9</sup> MICHELIN G., FAIS B. *PMB version 1.0 : guide de l'utilisateur*. Février 2004, 26 p.

- gestion simplifié de l'administration
- gestion des listes d'autorités
- possibilité d'importation des notices
- intégration d'un serveur Z 39.50
- module d'administration en ligne

PMB est installé sur le site de l'Université de Toulouse 2. Il est prévu que l'OPAC sera consultable sur le site du centre de documentation propre à l'équipe, lui-même rattaché au site de l'équipe.

#### 1.2.3.3. *Le protocole Z 39.50*

PMB offre la possibilité non négligeable de télécharger gratuitement des notices grâce au protocole d'échange Z 39.50<sup>10</sup>. Cette norme vise à faciliter les échanges de données. Par ses modalités standard de communication, elle permet d'effectuer des recherches dans plusieurs ressources installées dans différents types de système. Ce protocole permet l'accès à plusieurs systèmes de manière pratiquement transparente pour l'utilisateur, ce qui rend son utilisation très simple.

Le protocole Z39.50 repose sur une architecture client–serveur :

- Le **client** envoie une demande de recherche à un serveur d'information. Ce dernier effectue la recherche dans une ou plusieurs bases de données qui peuvent être à divers endroits, dans des environnements informatiques différents et dotés d'interfaces utilisateurs différentes. La version de PMB développée dans le centre documentaire de l'équipe Simone-SAGESSE permet d'interroger, entre autres, les catalogues de la BNF, de la Bibliothèque du Congrès à Washington (*Library of Congress*) ou de la Bibliothèque Nationale du Canada. L'utilisateur peut ainsi introduire sa recherche dans un système client Z39.50 à l'aide de l'interface et des commandes de recherche simples de PMB.
- Le **serveur** renvoie au client les résultats de la recherche, dans le format demandé par le client.

Ainsi, le protocole Z39.50 permet d'accéder à une grande variété de sources et de télécharger des notices fournies par de nombreux serveurs gratuits. La grande

---

<sup>10</sup> Z39.50 est une norme ANSI également adoptée par l'ISO sous le nom ISO 23950.

majorité des notices d'ouvrages ont donc été déchargées de cette manière, ce qui n'a bien sûr pas été possible pour la littérature grise.

Parallèlement au projet d'informatisation du centre Simone-SAGESSE, un projet de mise en réseau des centres documentaires de la Maison de la Recherche a été proposé à l'équipe. L'incohérence pour les usagers de ce catalogue collectif rassemblant des fonds hétérogènes, sans point commun entre eux – mis à part la vaste thématique des Lettres et Sciences Humaines – n'a pas motivé l'équipe Simone-SAGESSE à participer activement à cette mise en réseau<sup>11</sup>. Au contraire, cela a fait mûrir un autre projet, adapté aux besoins des chercheurs, des étudiants et de toutes autres personnes intéressées par la question du genre.

## 2. Le projet

L'informatisation du centre de documentation de l'équipe Simone-SAGESSE s'est avérée être la première partie d'un projet bien plus vaste sur lequel ma mission a porté : la création d'un portail national d'information et de documentation sur le genre, incluant un catalogue collectif des centres de documentation féministes français.

### 2.1. Les objectifs

A la suite d'entretiens informels avec des chercheurs et doctorants qui travaillent sur le genre et les études féministes, et par l'expérience personnelle que j'ai acquise après avoir aussi travaillé à plusieurs reprises sur le sujet, il apparaît que le projet documentaire doit répondre à deux objectifs principaux :

- **Rendre visible et améliorer l'accessibilité aux centres documentaires et à leurs ressources**

La visibilité des centres documentaires féministes, et par là même l'accessibilité à leurs ressources est très faible. La majorité d'entre eux n'ont pas de catalogue en ligne, ni même pour certains de site Internet. De fait, ils sont très difficilement repérables.

---

<sup>11</sup> L'équipe Simone-SAGESSE ne s'est pourtant pas opposée au projet de la Maison de la Recherche en permettant l'intégration de leurs notices – normalisées entre autres dans ce but là - dans le catalogue commun.

Il devient alors extrêmement malaisé de connaître l'existence de ces centres et le contenu de leurs fonds documentaires que ce soit au niveau d'un établissement universitaire, d'un organisme de recherche ou même au niveau municipal. Une telle méconnaissance des ressources documentaires existantes constitue un handicap considérable aussi bien pour le dynamisme de la recherche que pour la mise en œuvre d'actions spécifiques en faveur de l'égalité des sexes.

- Centraliser les informations pédagogiques, de recherche et documentaires sur le genre et l'égalité hommes-femmes

Il n'existe pas de point d'informations unique destiné à des usages pédagogiques, de recherche ou documentaires. Les ressources sur le genre et l'égalité des sexes, sont actuellement dispersées dans un grand nombre de bibliothèques, centres de documentation, centres de recherche et sites Internet un peu partout en France.

Si des tentatives de centralisation sont faites elles ont tendance à être exclusives ne cherchant à intégrer que des structures identiques, qu'elles soient universitaires (Réseau Interuniversitaire et Interdisciplinaire National sur le Genre), associatives (Féminin-masculin, le portail d'un autre genre<sup>12</sup>) ou même gouvernementales (SDFE). Les lieux ressources se multiplient donc sans jamais vraiment se compléter<sup>13</sup>.

## 2.2. Les propositions

Les propositions de la documentaliste de l'équipe Simone-SAGESSE, articulées autour de trois mots clés : **visibilité**, **accessibilité** et **centralisation**, sont fondées sur une idée essentielle : la cohérence et l'efficacité du projet documentaire pour les usagers.

Elles préconisent :

- L'informatisation du centre de documentation de l'Equipe Simone-SAGESSE, et des autres centres qui ne le sont pas encore pour mettre en ligne ces catalogues ;

---

<sup>12</sup> Le portail d'un autre genre est accessible à l'adresse suivante : <http://www.femininmasculin.org/> [visité le 06/08/04]

<sup>13</sup> Par exemple, l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes parisien « *procède à la constitution d'un fonds de ressources documentaires [...] à destination du réseau des référent-e-s égalité femmes-hommes de la Ville de Paris.* »[

- La mise en réseau des différents centres dans un catalogue unique avec l'éventualité d'un Prêt Entre Bibliothèque ;
- La mise en place d'un portail d'information regroupant des structures de recherches, gouvernementales et associatives fiables aux statuts divers et variés.

## 2.3. Description synthétique du projet

### 2.3.1. Un projet : deux réalisations

Ce projet se propose donc de fédérer les centres français d'études sur les femmes et le genre pour la création d'un catalogue documentaire commun autour duquel sera construit un portail d'information et de documentation. Il se décline sous deux volets étroitement articulés entre eux :

1 - Mise en place d'un catalogue collectif d'ouvrages et de travaux universitaires, puis de périodiques (selon les possibilités), développé en partenariat avec les centres de documentation français du secteur. Ce catalogue sera ensuite accessible depuis le portail.

Certains centres de documentation n'étant pas encore informatisés, ou n'ayant pas leur catalogue en ligne, le SIGB développé pour l'équipe Simone-SAGESSE leur sera proposé clé en main. Ainsi les centres documentaires pourront participer au projet sans que des coûts logiciels ou de développement ne soient engagés.

2 - Création d'un système d'information coopératif sous la forme d'un portail d'information et de documentation sur les études féministes et l'égalité hommes-femmes. Le portail devrait ainsi permettre de centraliser l'accès à des ressources pédagogiques, de recherche et documentaires sur ces thématiques.

Ce site Internet pourrait rassembler des informations et des ressources variées sur ces différents thèmes. On devrait y trouver, entre autres, une collection de signets (liens), un catalogue des enseignements sur les femmes et le genre, un annuaire des personnes ressources, ainsi que le catalogue collectif nouvellement créé.

---

[http://www.paris.fr/fr/citoyennete/observatoire\\_egalite/actions.asp](http://www.paris.fr/fr/citoyennete/observatoire_egalite/actions.asp)] Ce projet est conduit sans aucune concertation avec la bibliothèque parisienne Marguerite Durand, la plus importante bibliothèque féministe française.

### 2.3.2. Les partenaires éventuels

Différents types de participation sont envisageables à différents niveaux (portail d'information et/ou catalogue collectif) selon les disponibilités et les compétences de chaque centre.

- Le centre Louise Labé à l'Université de Lyon 2
- L'IUFM de Lyon (Aspasie)
- Le Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches pour les Etudes Féministes (CEDREF) à l'Université de Paris 7
- L'UMR 7111 Genre et Rapports Sociaux (GERS) de l'Université de Paris 8
- Le centre de documentation du Service des Droits des Femmes et de l'Egalité (SDFE) à Paris
- La bibliothèque Marguerite Durand à Paris
- Le centre d'études des femmes du nord de l'Université de Lille 1
- Le centre des archives du féminisme à Angers (CAF)
- Le centre de recherches en études féminines de l'Université de Paris 8
- l'Association Nationale des Etudes Féministes (ANEF)
- Bibliothèque Universitaire de Nantes, fonds spécialisé sur les femmes (BIEF)
- Le centre de documentation de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse (ENFA)
- Le Réseau Interuniversitaire et Interdisciplinaire National sur le Genre (RING)
- Le GDRE (Groupement De Recherche Européen) MAGE (Marché du Travail et Genre en Europe) (CNRS-IRESKO)
- EFiGiES (association des jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, sur le genre et les sexualités)

### 2.3.3. Les financements

Une nouvelle demande de financement de 6 000€ a été faite à nouveau au Service du Droit des Femmes et de l'Egalité en février 2004 pour la mise en place du système d'information commun et plus particulièrement pour le catalogue collectif des ouvrages. Le dossier a été mis en attente jusqu'en septembre 2004, et les fonds distribués semblent avoir baissé de 25%.

Au mois de juin 2004, un financement de l'Association Nationales des Etudes Féministes (ANEF) d'un montant de 2100€ a été accordé pour que de nouveaux

développements soient réalisés sur le logiciel documentaire choisi pour informatiser le centre de documentation, ceci afin de modifier l'OPAC.

Une demande de participation financière a été adressée au comité directeur du RING. Le projet a été approuvé et il est d'accord pour fournir une aide financière dès 2004 sur les reliquats de leur financement et de façon plus conséquente en 2005. Il reste à leur envoyer une demande chiffrée avant le mois d'octobre, date de la prochaine réunion.

Enfin, une demande de subvention au Fond Social Européen (FSE) en partenariat avec la Direction de l'Enseignement Supérieur (DES) a été déposée à la fin du mois de juin 2004 sous la forme d'une réponse à l'Appel à projets pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes<sup>14</sup>. Ces subventions, sur une durée de deux ans, financent 45% des dépenses engagées par l'établissement (ici l'Université du Mirail dont dépend l'équipe Simone-SAGESSE) dans le projet. La réponse du FSE/DES est attendue pour le mois de novembre 2004.

Afin d'espérer une réponse positive de ces institutions, il a fallu plus particulièrement orienter le projet de portail en fonction des critères du FSE et de la DES. Pour cela nous avons choisi de répondre à l'objectif n° 4 de l'appel à projets, à savoir « *Mobiliser et professionnaliser les acteurs à la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité [ce qui suppose...] la création d'outils nouveaux qui engagent l'ensemble des acteurs. [...] Dans ce cadre, le FSE intervient pour soutenir : -les actions d'animation, de coordination, de mise en réseau des partenaires et d'appui aux réseaux existants [...]*<sup>15</sup> » J'ai alors participé à la rédaction de la réponse à l'appel à projets au niveau technique afin d'adapter notre projet aux exigences du FSE et aux contraintes techniques de réalisation.

### **3. Les missions du stage**

Ma participation au projet de l'équipe Simone-SAGESSE, s'est faite à différents niveaux. Cependant je me suis tout d'abord concentrée sur l'étude et la réalisation du catalogue collectif, première réalisation de notre projet documentaire autour de laquelle devra être construit le système d'information coopératif. Ainsi

---

<sup>14</sup> Appel à projets pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Programmation 2005-2006. Fonds Social Européen, Direction de l'Enseignement Supérieur. 3p. N'est plus consultable sur Internet.

les analyses de l'existant et des besoins ont été effectuées tout d'abord dans la perspective du catalogue collectif. Ensuite, suivant les informations recueillies et l'avancée des différents travaux, j'ai aussi envisagé la réalisation du portail, et les préconisations de base qui l'accompagnent.

### **3.1. Contacter les partenaires potentiels**

Contacteur ces partenaires (une quinzaine), tâche d'apparence modeste, ne fut pourtant pas sans difficulté. La période estivale pendant laquelle j'ai eu à effectuer ces contacts fut l'explication de nombreux silences. Cependant, la diversité des structures, de leur possible degré de participation - et d'intérêts - au sein des différentes étapes du projet a fait que certains partenaires ne se sentaient pas entièrement concernés, tout en ayant pourtant donné auparavant leur accord de principe. Il a donc fallu user de diverses stratégies (rappels mais aussi persuasions, ou même négociations) pour arriver à mes fins. Cette tâche m'a donc obligée à multiplier les courriers de relance et les appels téléphoniques, et à mettre en place un « planning » pour gérer ces multiples relances. Cette mission s'est donc finalement avérée plus longue et beaucoup plus pénible que prévue.

Deux missions ont aussi été effectuées afin de rencontrer six de ces partenaires. La première mission s'est déroulée à Lyon avec Annie Couillens (du 14 au 16 juin) pour rencontrer les responsables du centre de documentation Aspasia à l'IUFM de Lyon, et du centre Louise Labé à l'Université de Lyon 2. Quant à la deuxième mission, je l'ai effectuée seule, à Paris (du 25 juin au 1<sup>er</sup> juillet) où j'ai rencontré les responsables des centres de documentation du GERS, du CEDREF, du SDFE et de la bibliothèque Marguerite Durand.

Nous avons eu d'une part à présenter le projet, à encourager les partenaires à s'y investir, et à négocier les modalités de collaborations. C'est aussi à cette occasion que j'ai pu commencer à réaliser mes analyses de l'existant et des besoins des centres partenaires.

---

<sup>15</sup> Ibid. ; p.2.

### **3.2. Faire une étude de l'existant et une analyse des besoins de chacun**

Pour ce faire, j'ai rédigé à cet effet un questionnaire (en annexe) qui a ensuite été validé par Annie Couillens et par Vincent Mayoux, l'informaticien en charge du projet. C'est donc au cours de mes missions à Lyon et à Paris que j'ai pu le compléter avec les personnels des centres de documentation. Suivant l'avancée de mes analyses, et des réunions avec la documentaliste et l'informaticien, le questionnaire a été revu et modifié plusieurs fois afin d'être mieux adapté aux collaborateurs à qui il a été proposé.

Par ailleurs, le questionnaire étant plus particulièrement destiné aux partenaires du catalogue collectif de par sa structure et par les problèmes qu'il soulève, les données recueillies ne sont pas suffisantes pour rédiger entièrement le cahier des charges du portail d'information.

### **3.3. Etudier les modalités de collaboration des différents partenaires à chaque niveau du projet**

Une fois les contacts pris et les questionnaires remplis, j'ai eu à rédiger le cahier des charges du catalogue collectif et les premières préconisations pour la mise en place du portail. Les premières réalisations du catalogue collectif se sont finalement trouvées quasiment confondues avec la rédaction du cahier des charges. J'ai donc dû prendre suffisamment de recul par rapport au projet pour ne pas me laisser emporter par sa réalisation concrète. Ce passage très rapide des préconisations aux réalisations n'a pas facilité le travail que je devais réaliser.

### **3.4. Participer à la première mise en place du catalogue collectif**

L'informatisation du centre de documentation Simone-SAGESSE étant déjà bien avancée (voir chapitre 1.2.3), un partenaire, le centre de documentation Louise Labé, a voulu dès le mois de juillet commencer son informatisation et entrer dans le catalogue collectif. J'ai donc eu à travailler sur les problématiques – complexes – d'une indexation commune et de la mise en place du prêt informatisé pour les centres Simone-SAGESSE et Louise Labé. Par ailleurs, le catalogue devant être ouvert au public au mois de septembre, j'ai aussi eu à déterminer l'architecture et le contenu du site Web en collaboration avec l'informaticien et à

travailler sur la partie publique du catalogue collectif qui n'était alors pas bien développé. Enfin, c'est en septembre que j'aurai à procéder au référencement du site.

Pour réaliser ces travaux, j'ai travaillé en étroite collaboration avec Annie Couillens la documentaliste de l'équipe, responsable du projet. D'autre part j'ai aussi coopéré avec Vincent Mayoux, responsable de la partie informatique. Enfin, il a fallu coordonner les réalisations et avancées des travaux avec la chef de projet officielle, Nicky Le Feuvre, directrice de l'équipe Simone-SAGESSE.

# **Les analyses**

J'ai rédigé le questionnaire - qui a servi de base à mes analyses - pendant les premières semaines du stage, parallèlement à des entretiens formels et informels avec Annie Couillens, Vincent Mayoux et Nicky Le Feuvre pour savoir ce qu'ils attendaient de la création du catalogue collectif et du portail.

## **1. Analyse de l'existant**

Pour recueillir ces données j'ai eu recours à des entretiens en face en face ou téléphonique, et quand ce n'était pas possible par le biais de courriers électroniques. J'ai alors présenté le projet proposé par l'équipe Simone-SAGESSE avec une présentation du cadre général, des objectifs, des outils actuellement utilisés à savoir PMB. Puis j'ai procédé à des entretiens dans la mesure du possible avec les responsables des équipes ou des centres, puis le gestionnaire du centre de documentation pour les aspects techniques<sup>16</sup>. Puis, suite à une reformulation synthétique de l'entretien nous le validions conjointement. Enfin, j'ai récupéré tous les documents existant sur le fonctionnement du centre de documentation (extraction de la base quand ce fut possible, exemplaires des différents types de notices pour repérer les champs utilisés, listes de périodiques, listes des mots-clés utilisés, bibliographies réalisées etc.) J'ai aussi utilisé une étude précédente qui avait été réalisée par Annie Couillens sur les centres de documentation lyonnais, ainsi que les sites Internet des partenaires quand ils existaient.

Dans le temps qui m'était imparti, six partenaires potentiels qui ont des centres de documentation ont été sélectionnés. Leur analyse a été réalisée suite aux entretiens - guidés par mon questionnaire<sup>17</sup> - que j'ai eu avec les responsables et gestionnaires des centres de documentation lors des missions à Lyon et à Paris. Les autres partenaires ont été analysés plus succinctement.

---

<sup>16</sup> Par manque de temps, l'analyse des publics a été faite en collaboration avec les responsables et gestionnaires des centres documentaires.

<sup>17</sup> Les questionnaires ont été cédés à la documentaliste de Simone-SAGESSE afin qu'un suivi du projet puisse être établi par la suite. Dans un souci de synthèse, les questionnaires n'ont pas été intégrés au rapport mais seulement leur analyse.

## **1.1. Les partenaires**

### **1.1.1. Le centre de documentation Louise Labé**

- La structure

- o Présentation, tutelles, financements

Le centre Louise Labé est l'ancien Centre d'Etudes Féministes de l'Université Lyon II créé en 1976 par des enseignantes et militantes féministes. Suite à une convention signée entre l'Université Lyon 2 et le FSE, le CLEF est devenu depuis 2003 le centre Louise Labé pour l'égalité hommes – femmes et pour les recherches sur le genre. Le centre comprend à la fois un observatoire de l'égalité des chances, des enseignements sur le genre, des publications (les Cahiers Masculin/Féminin), ainsi qu'un centre de documentation.

Le centre Louise Labé n'apparaît pas comme une structure totalement pérenne puisque les subventions du FSE sont allouées pour le temps d'un projet, entre 2 et 4 ans. Toutefois, une nouvelle demande de subvention, en partie pour le centre de documentation, a été déposée en 2004 et ce, toujours au FSE. Par ailleurs, étant donné que le centre de documentation résiste aux aléas depuis 1976, il est légitime de penser qu'il demeurera, avec peut-être un niveau d'activité moindre même si de nouveaux financements ne lui sont pas attribués.

- o Visibilité

Le centre de documentation de Louise Labé n'a pas de site Internet propre. Une présentation très rapide du centre de documentation est accessible sur le site de l'Université Lyon2<sup>18</sup>. Et l'adresse du centre est référencée sur plusieurs sites féministes. On peut justement penser que Louise Labé est connue plus particulièrement par les étudiants et enseignants de l'Université Lyon 2, mais aussi par d'autres chercheurs.

- o Participation au projet

Le centre est dirigé par Annik Houel, qui est aussi présidente de l'ANEF. Elle est très intéressée par le projet et a donné très rapidement son accord de participation.

- Les moyens humains

Le centre de documentation Louise Labé est géré par Dumé Allaix, qui est à la fois responsable administrative et responsable du centre de documentation. Cependant cette ingénieure d'études n'occupe ce poste que 70% du temps, les 30% restants elle est affectée à la gestion administrative d'une autre équipe de recherche de l'Université. Dans le cadre de son travail de documentaliste, elle a l'entière charge du centre de documentation (choix des commandes excepté) bien qu'elle n'ait aucune formation documentaire. Elle était secondée dans son travail par un vacataire jusqu'en juillet 2004.

- Le fonds documentaire et son traitement

- o Collection, acquisitions

Le fonds documentaire de Louise Labé est entièrement consacré aux femmes et aux études féministes, orienté plus particulièrement vers l'histoire, la psychologie et la sociologie : Histoire des femmes, Histoire du mouvement des femmes, Psychanalyse, Sexualités, Travail. Il comprend environ :

- 1 700 ouvrages
- 25 périodiques vivants et 30 périodiques morts, non dépouillés (papiers)
- 120 travaux universitaires dont 50 mémoires de maîtrise (non associés à une convention de diffusion)
- 12 cartons d'archives

Les acquisitions sont au nombre d'une cinquantaine par an, pour les deux années précédentes.

- o Traitement documentaire

- indexation : utilisation d'une liste de mots hiérarchisée propre au centre
- classification : classement alphabétique d'auteur
- localisation : en rayon dans le centre de documentation

- Le public

Le centre de documentation est accessible à tous les publics universitaires. On compte en moyenne, 180 visites d'étudiants et d'enseignants par an.

- Inventaire des moyens techniques et informatiques

---

<sup>18</sup> [http://www.univ-lyon2.fr/article.php3?id\\_article=642](http://www.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=642)

- o Le degré d'informatisation du centre de documentation  
Base de données informatisée avec le SGBD FileMaker Pro.

- o Les notices et leur structure

Les 1850 notices ne sont pas normalisées. La gestionnaire du centre de documentation et ses responsables parlent même de « bricolage documentaire. »

- o Consultation de la base de données

La base de données File Maker Pro est en accès monoposte ; elle n'est quasiment jamais consultée par les usagers du centre de documentation, parce que jugée trop complexe, qui préfèrent rechercher les documents directement dans les rayons.

### 1.1.2. Le centre de documentation Aspasia

- La structure

- o Présentation, tutelles, financements

Le fonds Aspasia est né en 2000 dans le cadre de la convention sur la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif. Ce n'est pas un centre de documentation à proprement parler mais un fonds documentaire spécifique, au fonctionnement indépendant, localisé à la médiathèque de l'IUFM : la médiathèque du Clos. Aspasia dépend administrativement de l'IUFM de l'académie de Lyon, et financièrement du FSE qui subventionne pour l'instant ce projet. D'autres demandes de financement ont été faites dans le cadre d'appels à projets afin de pouvoir continuer à alimenter le fonds. Par ailleurs, la responsable du projet, Michelle Zancarini-Fournel, travaille à l'intégration de ce fonds documentaire dans le Sudoc. Ainsi même si de nouvelles subventions ne sont pas accordées, le fonds continuera d'exister au sein de la médiathèque de l'IUFM.

- o Visibilité

Aspasia possède son propre site Internet<sup>19</sup>, sur lequel on accède directement au catalogue en ligne. Le centre de documentation est très utilisé par le personnel de l'IUFM, et il est aussi bien connu sur la région lyonnaise.

- o Participation au projet

---

<sup>19</sup> Le site Internet est consultable à l'adresse suivante : <http://www.lyon.iufm.fr/aspasia/>

De ma collaboration avec M. Zancarini et A-C Collet (la gestionnaire du fonds documentaire), je retiendrais un faible intérêt pour le projet du catalogue collectif – portail, dans la mesure où leur fonds documentaire très bien organisé avec un catalogue en ligne bien visible sur Internet. Elles ont seulement semblé intéressées par la possibilité d’obtenir des fonds du projet FSE Simone-SAGESSE. Par ailleurs, M.Zancarini-Fournel s’est déclarée pour une participation conditionnelle concernant la gestion et la direction du projet qu’elle voudrait assurées par Nicky Le Feuvre.

- Les moyens humains

Le fonds documentaire est géré par Anne-Christine Collet, conservatrice, responsable de l’ensemble des médiathèques des IUFM de Lyon. Elle est secondée par une ATER, formée par les bibliothécaires de la médiathèque, qui s’occupe du traitement documentaire du fonds. Par ailleurs c’est le personnel de la médiathèque qui gère les prêts et les retours du fonds Aspasia.

- Le fonds documentaire et son traitement

- o Collection, acquisitions

Le fonds documentaire d’Aspasia, spécialisé en histoire des femmes et du genre, est constitué d’environ :

- 3000 ouvrages récents
- 30 périodiques vivants (papiers)

La spécificité d’Aspasia est de posséder un grand nombre d’ouvrages et de revues en langues étrangères. La volumétrie du fonds est très importante (en moyenne 1000 ouvrages par an) mais elle pourrait ralentir fortement dans le cas où de nouvelles subventions ne seraient pas accordées.

- o Traitement documentaire

- indexation : à partir du thésaurus MOBIS (IUFM) et du système d’indexation RAMEAU. Depuis peu il a été décidé que l’indexation ne se ferait plus qu’à partir de RAMEAU afin de permettre l’intégration d’Aspasia dans le Sudoc
- classification : Dewey
- localisation : en rayon dans le centre de documentation

- Le public

Le fonds est accessible à tout type de public même si les enseignants, chercheurs et étudiants constituent la majorité des usagers qui empruntent des documents. 474 prêts ont été effectués en 2003.

- Inventaire des moyens techniques et informatique

- o Le degré d'informatisation du centre de documentation

L'informatisation a commencé en même temps que la constitution du fonds. Elle a été effectuée avec le SIGB Loris 3.5.3, qui possède un client Z 39.50.

- o Les notices et leur structure

les 3 500 notices sont au format UNIMARC, et sont correctement normalisées.

- o Consultation du catalogue

Le catalogue d'Aspasie est consultable sur Internet<sup>20</sup>.

### 1.1.3. Le centre de documentation du GERS

- La structure

- o Présentation, tutelles, financements

Le centre de documentation de l'UMR Genre et Rapports Sociaux, qui dépend du CNRS et de l'Université Paris 8, est intégré à un institut fédératif de recherche : l'IRESO. Créé par le CNRS, cet institut regroupe 9 laboratoires, et la discipline dominante est la sociologie. Le GERS, dirigé par Hehena Hirata, est une équipe pluri-disciplinaire qui travaille plus particulièrement sur les problématiques du genre et du travail. Ce laboratoire est actuellement en restructuration, et sa vie est assurée jusqu'à la fin du plan quadriennal 2003-2007, à la suite de quoi le CNRS et le MENRT décideront de son sort. Ce n'est donc pas non plus un partenaire pérenne et la documentaliste craint que le centre de documentation - créé en 1983 à usage interne pour les membres de l'équipe - soit plus tard fusionné avec celui d'une autre équipe de recherche.

- o Visibilité

Le centre de documentation du GERS a ses propres pages d'information sur le site Internet du laboratoire qui lui-même est intégré au site de l'IRESO<sup>21</sup>. Il est

---

<sup>20</sup> Le catalogue Aspasie est consultable à l'adresse suivante : <http://www.lyon.iufm.fr/aspasie/>

donc tout à fait repérable, cependant il n'est pas en accès direct. Notons que le centre de documentation du GERS est relativement connu, mais il était encore il y a peu de temps en concurrence directe avec la bibliothèque de l'IRESKO, fermée depuis plusieurs mois.

- o Participation au projet

L'accord de participation au projet a été renvoyé aussi bien par la documentaliste que par la responsable de l'équipe. Faut-il remarquer un manque de communication entre les deux, certainement. J'ai d'ailleurs remarqué l'existence de tensions entre l'équipe et la documentaliste.

- Les moyens humains

Le centre de documentation du GERS est géré depuis 1991 par Françoise Pujol, ingénieur d'études, et documentaliste de formation. Elle occupe ce poste à temps plein. Parmi ces différentes fonctions au sein du centre, elle attache une attention toute particulière à l'indexation.

Par ailleurs, elle a déjà participé ou mené divers projets documentaires collectifs, tel que la création d'un thésaurus femmes ou la rédaction et la publication d'un *Répertoire des centres de ressources documentaires femmes dans les pays francophones*<sup>22</sup>.

- Le fond documentaire et son traitement

- o Collection, acquisitions

Seulement un tiers du fonds est consacré aux études sur les femmes et il est particulièrement riche dans le domaine de la sociologie du travail.

. **Au total**, on compte :

- 800 ouvrages
- 30 périodiques (papiers) vivants et 30 périodiques morts (sont dépouillés dans leur intégralité les *Cahiers du Genre*)
- quelque 120 numéros thématiques isolés, de revues auxquelles le GERS n'est pas abonné

---

<sup>21</sup> le site du GERS est consultable à l'adresse suivante : <http://www.iresko.fr/labos/gers/>

<sup>22</sup> GALLAND C., PUJOL, F., YVON-DEYME, B. *Répertoire des centres de ressources documentaires femmes dans les pays francophones*. Paris : La Documentation Française, 1994, 212 p.

- 300 rapports de recherche, 40 mémoires de maîtrise ou de DEA, 170 thèses (non associés à une convention de diffusion)

La constitution du fonds documentaire est aléatoire et non systématique. Plus que d'achats, elle résulte de dons des membres de l'équipe et des chercheurs français ou étrangers (majoritairement brésiliens) en lien avec l'équipe. Chaque année le fonds documentaire augmente d'environ 400 documents supplémentaires par an, ce qui correspond à près de 500 notices.

#### o Traitement documentaire

- indexation : elle est très complexe. F.Pujol utilise 5 niveaux de mots-clés (qu'elle appelle « macro mots-clés » et « mots-clés spécifiques ») Pour procéder à l'indexation, une liste alphabétisée de mots-clés (1279 termes) qui comprend de nombreux renvois (Voir Aussi) est utilisée. La création et l'utilisation d'un thésaurus sur les femmes ont été abandonnées compte-tenu des débats et conflits que cela créait au sein de l'équipe concernant la hiérarchisation des termes.
- classification : classification par type de documents et par ordre alphabétique
- localisation : en rayon dans le centre de documentation

#### • Le public

Le fonds est accessible à tous. Toutefois, le centre de documentation a été constitué dans une optique de recherche, il est donc plus particulièrement fréquenté par des chercheurs universitaires – surtout étrangers - qui travaillent sur les mêmes thématiques que le GERS. On compte en moyenne 70 visites par an, dont 30 nouveaux usagers chaque année.

Les documents ne sont pas empruntables et la consultation sur place se fait uniquement sur rendez-vous.

#### o Services

Aucun système de Prêt Entre Bibliothèques n'existe, ni l'envoi de photocopies. La documentaliste du GERS réalise toutefois des bibliographies pour les chercheurs de son équipe, et propose une liste de signets utile à la recherche. Elle propose aussi un accueil personnalisé, avec un accompagnement et une aide à la recherche en salle de lecture pour les usagers qui le souhaitent.

- Inventaire des moyens techniques et informatiques

- o Le degré d'informatisation du centre de documentation

Le GERS utilise deux logiciels documentaires : TextO (version 6.2) depuis 1991 et EndNote (version 5) depuis 2002. La documentaliste continue d'utiliser TextO parce qu'elle le trouve très modulable (création de champs illimitée) et lui permet de gérer son centre de documentation (suivi des commandes). Quant à EndNote il lui permet d'avoir ses données dans un format d'échange (USMARC), son autre particularité est qu'il possède un client Z 39.50. Le catalogage se fait dans TextO et les notices sont ensuite reversées automatiquement dans EndNote deux fois par an.

- o Les notices et leur structure

Sur plus de 3 000 notices, 1279 notices concernent les études sur les femmes. Elles sont normalisées, et respectent le format USMARC dans EndNote.

- o Consultation des bases de données

La base de données TextO est en accès monoposte ; tout comme la base sur EndNote.

#### 1.1.4. Le centre de documentation du SDFE

- La structure

- o Présentation, tutelles, financements

Le centre de documentation du SDFE est rattaché au Bureau de la communication du Service des Droits des Femmes et de l'Égalité qui lui même dépend du ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité actuellement présidé par Jean-Louis Borloo. Créé en 1982 à usage interne, il est à l'origine constitué du fonds documentaire du Comité du Travail féminin qui existait depuis 1965. Le centre de documentation a d'une part permis d'archiver ce qui a été fait par l'ensemble des Ministères sur les droits des femmes, d'autre part, en continuant aujourd'hui ce travail il permet aux personnels du SDFE de préparer la mise en place de projets, d'études et de propositions sur les femmes en France. Il est aujourd'hui l'unique centre de ressources à compétence nationale traitant de tous les aspects de la vie des femmes depuis 20 ans. Cependant, depuis quelques mois, le centre de documentation connaît une période difficile. Il vient en effet

d'être divisé en deux parties distinctes. Une partie du centre de documentation est restée à l'intérieur du SDFE, place des martyrs du lycée Buffon, tandis que l'autre se situe quai de Ségur dans la grande bibliothèque du Ministère des Affaires Sociales. Un projet de rassemblement de l'ensemble des fonds des différents centres de documentation rattachés au Ministère des Affaires Sociales est en réflexion. Les documentalistes du SDFE n'y sont pas favorables, et veulent faire valoir leur spécificité. Ce démembrement a fortement réduit le centre de documentation du SDFE dont la superficie est passée de 224 m<sup>2</sup> à 50 m<sup>2</sup>, tandis que le nombre de documentalistes a lui aussi diminué, passant de 5 à 2.

- o Visibilité

Le centre de documentation du SDFE a ses propres pages sur le site Internet du Service des Droits des Femmes et de l'Égalité, qui lui-même est intégré au site du Ministère<sup>23</sup>. Cependant étant donné que le centre de documentation est à l'écart des réseaux des chercheurs, les documentalistes le considèrent comme finalement peu visible sur le Web. Des chercheurs interrogés par la suite ont confirmé cette impression.

- o Participation au projet

Les documentalistes du SDFE sont très motivées par le projet Simone-SAGESSE. Cependant, elles ne décident pas de la participation ou non au réseau. Il a donc fallu saisir officiellement le chef de service du SDFE au mois de juillet 2004, qui devra ensuite demander l'accord du ministère des Affaires Sociales.

- Les moyens humains

Le centre de documentation du SDFE est dirigé à temps plein par une documentaliste, Françoise Gasser, qui est secondée dans sa tâche par une autre documentaliste : Nadia Callot. Aucun personnel n'a été spécifiquement attaché à la partie du fonds documentaire situé dans la grande bibliothèque du Ministère des Affaires Sociales.

- Le fonds documentaire et son traitement

- o Collections, acquisitions

---

<sup>23</sup> Les pages du centre de documentation du SDFE sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.social.gouv.fr/femmes/biblio/docu.htm>

Il est constitué, **dans son ensemble**, de :

- 10 000 ouvrages (y compris la littérature grise, peu nombreuse et non associée à une convention de diffusion)
- 800 dossiers documentaires thématiques (articles de presse, extraits d'études, législation...) constitués par le Service Presse du SDFE
- une centaine de revues

Par ailleurs, le Conseil Supérieur de l'Information Sexuelle, créé en 1973 et rattaché au SDFE en 1995. Son fonds documentaire, distinct de celui du SDFE, est orienté santé avec une dimension sur le genre. On compte :

- 4 000 ouvrages
- 200 dossiers thématiques
- un fonds de thèses jamais exploité
  - o Le traitement documentaire

Dans le centre de documentation du SDFE :

- indexation : à l'aide du thésaurus du Ministère des Affaires Sociales.
- classification : les documents sont classés par ordre d'arrivée pour le fonds du SDFE, et par thèmes pour le CSIS.
- localisation : presque tous les ouvrages et certains périodiques sont conservés dans la grande bibliothèque du Ministère et sont momentanément distincts des autres documents. Les périodiques, les dossiers documentaires et les documents du CSIS sont conservés au SDFE, ainsi que les ouvrages récents. La grande bibliothèque est pour l'instant considérée comme un lieu de conservation des documents « anciens ».

- Le public

Outre son usage interne, le fonds documentaire du SDFE est plus particulièrement constitué dans une optique de recherche. Il s'adresse surtout aux étudiants aux chercheurs et aux enseignants, aux entreprises et à certains professionnels, aux organismes publics et aux associations ; toutefois il reste ouvert à tout type de public. On compte en moyenne, 3 à 4 usagers par semaine. Les documents ne sont pas empruntables et la consultation sur place se fait uniquement sur rendez-vous.

- Inventaire des moyens techniques et informatiques

- o Le degré d'informatisation du centre de documentation

Le fonds est en cours d'informatisation avec le logiciel GEAC version 6.7. Les documentalistes ne savent pas si ce logiciel intègre le protocole Z 39.50. L'informatisation a commencé en 1999 et elle ne concerne pour l'instant que les ouvrages arrivés au centre de documentation entre 1999 et 2004. Les dossiers documentaires ne sont pas informatisés. La rétroconversion des autres ouvrages est prévue. Dans le cadre de ce projet d'informatisation, lancé et financé par le Ministère des Affaires Sociales, tous les centres de documentation ont été informatisés afin de créer le réseau Réssac. Il existe ainsi un catalogue commun, qui peut aussi être interrogé par unité documentaire. Toutefois le changement du SIGB est prévu pour 2006. Les documentalistes ne savent pas encore quel logiciel a été choisi.

- o Les notices et leur structure

Les 2 000 notices sont au format UNIMARC. Elles devraient être 4 000 d'ici la fin de l'année 2004.

- o Consultation du catalogue

Le catalogue est diffusé en ligne sur l'intranet du Ministère.

### 1.1.5. Le centre de documentation du CEDREF

- La structure

- o Présentation, tutelles, financements

Le CEDREF (Centre d'étude, de documentation et de recherche pour les études féministes) a été fondé en 1984. Ce centre dépend de l'UFR de Sociologie de l'Université Paris 7. En tant que plan pluri-formation, sa particularité est de regrouper des chercheurs et des enseignants qui appartiennent simultanément à d'autres équipes de recherche de l'Université ou du CNRS. Il risque de connaître quelques difficultés dans l'avenir puisque le CEDREF n'a pas renouvelé sa demande de financement au MENRT dans le cadre de son contrat quadriennal, la gestion du centre ayant été très bouleversée par les graves difficultés de santé de sa directrice. Cependant, malgré l'inconnu dans laquelle se situe le CEDREF, les membres qui y sont rattachés mettent tout en œuvre pour éviter une disparition de ce centre, et une demande de financement pour un projet FSE a été déposée en juin

2004. Toutefois, on peut penser que le centre de documentation, qui n'est donc pas rattaché à un centre de recherche spécifique survivra à un quelconque démembrement.

Le CEDREF est dirigé par Claude Zaidman, qui est aussi responsable scientifique du RING. Les relations entre la directrice et le personnel semblent particulièrement difficiles.

- o Visibilité

Le centre n'a ni page Internet sur le site de l'Université de Paris 7, ni site propre. Ce dernier est en cours de réalisation et il devrait être en ligne au mois de septembre 2004. Par ailleurs, on ne trouve absolument aucune information sur le centre de documentation sur le Web ce qui laisse penser que seuls les universitaires en relation avec le CEDREF connaissent son existence.

- o Participation au projet

Le CEDREF semble porter un grand intérêt au projet et a très rapidement donné son accord de participation. Toutefois, la communication avec la responsable est difficile en raison de ses absences prolongées.

- Les moyens humains

C'est la secrétaire qui travaille à temps plein, Françoise Gourdal, qui a le soin de gérer le centre de documentation bien qu'elle n'ait aucune formation en documentation. Parallèlement, elle doit s'occuper de la gestion administrative du CEDREF. Ce travail de documentaliste est d'autant plus incommodant pour elle, que le catalogage des documents dont elle a la responsabilité se fait en UNIMARC, avec une interface très peu conviviale. Elle est de temps en temps secondée par une ancienne stagiaire en documentation.

- Le fonds documentaire et son traitement

- o Collection, acquisitions

Le fonds documentaire du CEDREF est entièrement consacré à la question du genre, avec une forte orientation histoire et sociologie. Il comprend environ :

- 900 ouvrages
- 22 périodiques vivants et 8 périodiques morts, non dépouillés (papiers)
- 95 travaux universitaires (non associés à une convention de diffusion)

Les acquisitions pour l'année universitaire 2003-2004 se sont élevées à 200 documents. Mais il s'agit d'une année « exceptionnelle ».

- o Traitement documentaire

- **pas d'indexation**
- classification : plan de classement propre au centre de documentation
- localisation : en rayon dans le centre de documentation

- Le public

L'accès du centre de documentation est réduit aux seuls universitaires. On a dénombré 52 visites pour l'année scolaire 2003-2004.

- Inventaire des moyens techniques et informatiques

- o Le degré d'informatisation du centre de documentation

Informatisation du centre de documentation entamée en 2003, à l'initiative d'une stagiaire en documentation, avec le logiciel documentaire *open source* CDS-ISIS<sup>24</sup>, qui ne possède pas de serveur Z 39.50.

Une informatisation antérieure avait été faite sous le logiciel 4D. Je n'en connais pas encore la teneur.

- o Les notices et leur structure

CDS-ISIS contient 1070 notices, mais seulement 790 appartiennent au CEDREF. Les 280 autres sont des notices issues du catalogue de l'unité de recherche CNRS Migration et Société. Ces notices ont pour thème « femmes et migrations », et elles sont repérables grâce au champ « localisation » et « catalogueur ». Au mois de juillet 2004, seuls les ouvrages étaient informatisés, et l'informatisation des mémoires de DEA étaient en cours. Les notices sont au format UNIMARC, mais elles ne sont pas complètes étant donné que l'ISBN n'a jamais été notifié.

- o Consultation du catalogue

Le SIGB CDS-ISIS est en accès monoposte. Le module recherche n'est quasiment jamais consulté par les usagers du centre de documentation qui le trouvent trop complexe, et préfèrent rechercher les documents directement dans le

---

<sup>24</sup> CDS-ISIS est le logiciel documentaire développé par l'Unesco.

rayons suivant le plan de classement. Le logiciel 4D n'est pas consultable. Même la gestionnaire du centre de documentation n'y a jamais eu accès.

#### 1.1.6. La bibliothèque Marguerite Durand

- La structure

- o Présentation, tutelles, financements

La bibliothèque Marguerite Durand à Paris est spécialisée sur les femmes et le féminisme. En 1931, la Ville de Paris acceptait le don des collections réunies par la journaliste Marguerite Durand et créait ainsi la première bibliothèque officielle de documentation féministe. C'est aujourd'hui la plus grande bibliothèque sur les femmes (450m<sup>2</sup> et de très nombreuses ressources).

La bibliothèque fait parti du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris dont elle dépend financièrement. Elle connaît actuellement de profonds changements en raison du grand projet d'informatisation de l'ensemble des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris pour la création d'un catalogue collectif.

- o Visibilité

La bibliothèque Marguerite Durand est déjà très connue, mais elle n'a pas de site officiel, malgré ses demandes insistantes auprès de la Mairie. On trouve seulement quelques lignes (en partie erronées) sur une page Web de la Ville de Paris<sup>25</sup>.

- o Participation au projet

La responsable de la BMD, Annie Metz, est particulièrement intéressée par le projet Simone-SAGESSE. Cependant, elle ne peut décider de manière autonome de sa participation au réseau. Une fois que la BMD sera informatisée, il faudra aussi saisir officiellement le chef du bureau des bibliothèques de la Mairie de Paris pour lui demander son accord de participation au projet.

- Les moyens humains

Quant à la bibliothèque Marguerite Durand, elle est dirigée par Annie Metz, conservatrice. Six autres personnes y travaillent aussi.

- Le fonds documentaire et son traitement

---

<sup>25</sup> [http://www.paris.fr/fr/culture/Les\\_bibliotheques/BIBLIOTHEQUES\\_SPECIAISEES/BIB\\_durand.ASP](http://www.paris.fr/fr/culture/Les_bibliotheques/BIBLIOTHEQUES_SPECIAISEES/BIB_durand.ASP)

o Collection, acquisitions

Le fonds de la bibliothèque Marguerite Durand est consacré à la cause des femmes, à leur condition au cours des siècles, à leur rôle dans la société et dans la famille, et à leurs diverses activités professionnelles, artistiques ou autres.

On dénombre environ :

- 40 000 livres et brochures
- plus de 1000 titres de périodiques féminins dont 92 titres vivants (dont 44 sont dépouillés régulièrement ou ponctuellement) sous forme papier
- 4 800 dossiers thématiques et autobiographiques
- 300 thèses et mémoires de maîtrise et DEA (non associés à une convention de diffusion)
- 30 fonds d'archives de particuliers et d'associations

La BMD mène une politique d'acquisitions particulièrement active : le fonds documentaire est continuellement enrichi par l'achat de la totalité de la production éditoriale française sur le sujet, par de nombreux ouvrages étrangers, littérature grise. Elle reçoit aussi beaucoup de dons.

o Traitement documentaire

- indexation : à partir du système d'indexation RAMEAU, afin de procéder à la normalisation de l'indexation dans le but de participer au futur catalogue commun des bibliothèques spécialisées de la ville de Paris.
- classification : Dewey
- localisation : seuls les usuels et certains périodiques sont en rayon, en accès libre.

- Le public

De par l'importance de son fonds d'archives, le fonds documentaire de la bibliothèque MD est à dominante historique et les chercheurs (dont beaucoup sont étrangers) constituent la majorité de ses lecteurs.

- Inventaire des moyens techniques et informatiques

- o Le degré d'informatisation du centre de documentation

La BMD est en cours d'informatisation avec le logiciel Bibliomondo. Les travaux devraient être terminés fin 2005. Le SIGB choisi a un client Z 39.50 intégré.

- o Les notices et leur structure

Elles seront au format UNIMARC.

- o Consultation du catalogue

Pas déterminée. On sait cependant que l'interrogation du catalogue pourra se faire par bibliothèque.

D'autres partenaires ont aussi envoyé leur accord de participation au projet au moment de la demande de financement faite au FSE. Les centres documentaires<sup>26</sup> qui pourraient participer mais qui n'ont pas encore pris le temps de répondre à mon étude ne sont pas traités dans ce rapport. Leur analyse doit être faite ultérieurement. Une étude a aussi été ébauchée sur les partenaires potentiels qui n'ont pas de centre de documentation ou qui posent d'un point de vue documentaire des problèmes particuliers.

## **1.2. Les autres partenaires**

### **1.2.1. Un centre documentaire particulier**

- Le Centre des Archives du Féminisme

Le Centre des Archives du Féminisme a été créé en 2000, à la Bibliothèque Universitaire d'Angers, par une convention entre l'association Archives du féminisme et l'Université d'Angers. La gestion quotidienne des fonds du CAF est réalisée par le personnel de la BU, encadré par Valérie Neveu, conservatrice chargée des collections spécialisées. Inscrit au sein d'un réseau d'établissements publics accueillant des archives féministes d'origine privée, le CAF a vocation à recevoir, des archives d'envergure nationale et des fonds volumineux.

Par ailleurs, la BU a mis à la disposition des chercheurs, en complément des archives, un important fonds documentaire composé de nombreux ouvrages sur le féminisme et l'histoire des femmes. Le catalogue de la BU est accessible sur

---

<sup>26</sup> Il s'agit du centre de recherches en études féminines de l'Université de Paris 8, de la Bibliothèque Universitaire de Nantes (fonds spécialisé sur les femmes), et du centre de documentation de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse (ENFA).

Internet et aussi par le biais du Sudoc, et d'ici la fin de l'année 2005, le SIGB devrait être remplacé par un nouveau logiciel intégrant le protocole Z 39.50. Selon le souhait de V.Neveu et du directeur de la BU, la participation du CAF sera étudiée **après** la mise en place du catalogue collectif.

### 1.2.2. Des partenaires sans centre de documentation

- Le centre d'études-femmes du Nord-Pas de Calais

Il s'agit d'une structure inter-universitaires sans murs. Elle est dirigée par une enseignante-chercheuse, Laurence Broze, qui auparavant avait présidé l'Université des Femmes à Bruxelles. Ce centre ne possède ni locaux, ni personnel spécifique. Il possède des ouvrages que le centre fait acheter à la Bibliothèque Universitaire, mais aucun centre de documentation propre.

- Le Groupement De Recherche Européen MAGE

Créé en 1995, le GDR MAGE est le premier, à ce jour, seul groupement de recherche du CNRS centré sur la question du genre et du travail. Comme tous les groupement de recherche, il s'agit d'une fédération de laboratoires et de chercheurs constituée en réseau autour d'un champ de recherche. En 2003, ce groupement de recherche devient officiellement un GDR Européen. Le GDR MAGE est intégré à l'IRESO et il est dirigé par Margaret Maruani.

- L'Association Nationale des Etudes Féministes

L'ANEF a été créée en 1982. Elle a pour objectif de développer les études féministes et d'en favoriser la diffusion en France et à l'étranger. Cette association regroupe en majorité des enseignants, des chercheurs, des étudiants qui effectuent, dans diverses disciplines, des recherches et des enseignements féministes dans et hors institution. Elle possède un site Internet<sup>27</sup> dont l'actuelle restructuration est dirigée par Nicole Décuré. Un des objectifs du nouveau site Web est de mettre en place un annuaire des adhérents de l'ANEF, un catalogue des enseignements universitaires français sur le genre et un agenda des manifestations scientifiques sur lesquels il sera possible d'effectuer des recherches grâce à un moteur de

---

recherche interne. Cependant toutes les ressources ne seront pas accessibles aux non-adhérents.

- EFiGiES

EFiGiES est une association des jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, sur le genre et les sexualités, créée en 2003. EFiGiES a d'abord pour objectif de développer une solidarité entre les jeunes chercheurs engagés sur des problématiques en études féministes, sur le genre et sur les sexualités, par la mise en commun des savoirs et la circulation des informations, et de participer activement aux réseaux transversaux de soutien intellectuel, institutionnel et associatif existants. L'association possède en outre un site Internet, régulièrement mis à jour, très intéressant qui propose différentes rubriques : un annuaire des membres de l'association, des bibliographies, un répertoire des centres de recherches, les annonces des journées d'études et une collection de signets.

- Le Réseau Interuniversitaire et Interdisciplinaire National sur le Genre

Le RING est né en 2002<sup>28</sup>, en partant du constat que dans l'enseignement et la recherche, il existe une multiplication et une atomisation des enseignements, des études sur le genre. Ce réseau d'enseignants et chercheurs repose sur la reconnaissance du caractère sexué de l'organisation des sociétés humaines qui nécessite une approche pluridisciplinaire. Lors de sa création, le réseau avait inscrit un certain nombre d'activités dans ses objectifs de fonctionnement. Le premier était : « la mise en commun de recherches et d'outils pédagogiques par la création d'un site Internet : ressources documentaires, recensement des enseignements, des recherches, des lieux (centres de documentation et bibliothèques) etc.<sup>29</sup> » Pour l'instant sur le site Internet on trouve une collection de signets non remis à jour depuis juillet 2003, et largement incomplète.

Cette diversité des partenaires au niveau des structures, des personnels gestionnaires, du traitement documentaire (et plus particulièrement l'indexation), des degrés d'informatisation de ces mêmes centres et de leur visibilité est

---

<sup>27</sup> Le site Internet de l'ANEF est consultable à l'adresse suivante : <http://www.anef.org>

<sup>28</sup> Le RING est financé dans le cadre du plan quadriennal de l'université Paris 7.

<sup>29</sup> <http://www.sigu7.jussieu.fr/ring/presentation.htm>

particulièrement évidente. Suite à cette présentation rapide des partenaires potentiels du catalogue collectif et du portail, il m'a semblé important de synthétiser une fois de plus cette représentation de l'existant, des sept principaux partenaires (dont Simone-SAGESSE), sous la forme de quatre tableaux afin de donner une vue d'ensemble simple des problèmes qui se posent pour la mise en réseau.

### **1.3. Tableaux récapitulatifs des éléments principaux à prendre en compte**

### 1.3.1. Analyse externe

Partenaire	Tutelles	Financements	Pérennité	Conflits/rerelations	Visibilité	Intérêt projet	Accord de participation
<b>Louise Labé</b>	-Université de Lyon 2	-Université Lyon 2 -FSE	-FSE jusqu'en 2005 -Nouvelle demande de financement au FSE (2004)	-A.Houel présidente de l'ANEF, membre du comité directeur du RING	Faible	Très grand	Oui
<b>CEDREF</b>	-Université de Paris 7 -MENRT	-MENRT	-Demande non renouvelée au MENRT -Demande de financement au FSE en (2004)	-C.Zaidman resp. scientifique du RING -Relations difficiles entre elle et le personnel du CEDREF	Très faible (mais site Internet en construction)	Grand	Oui
<b>GERS</b>	-Université de Paris 8 -CNRS	-CNRS -MENRT	-En restructuration jusqu'en 2007	-Tensions entre la documentaliste et l'équipe. membre du comité directeur du RING.	Moyenne	Très grand	Oui
<b>Aspasic</b>	-IUFM	-IUFM (académie de Lyon) -FSE	-FSE jusqu'en 2004 -Demandes de financement (2004)	-Méfiance de M.Zancarini envers les autres partenaires. Pas de relation avec eux.	Bonne	Faible	Oui
<b>SDFE</b>	-Ministère Affaires Sociales	-Ministère Affaires Sociales	-En restructuration	-Méfiance vis-à-vis du projet du Ministère	Moyenne	Très grand	Non, saisie officielle (attente de la réponse)
<b>Marguerite Durand</b>	-Ville de Paris	-Ville de Paris	-Oui	-Tensions avec la direction des Affaires Culturelles Ville de Paris	Faible	Très grand	Non, saisie officielle pour fin 2005
<b>Simone-SAGESSE</b>	-Université Toulouse 2 -MENRT	-MENRT	-assurée jusqu'en 2006( fin plan quadriennal)	-membre du comité directeur du RING et de l'ANEF.	Faible (mais site Internet en construction)	Chef du projet qu'elle a lancé	

## 1.3.2. Analyse interne

### 1.3.2.1. Les moyens et fonctionnement des centres documentaires

Partenaire	Fonds entièrement sur les femmes	Particularités	Indexation	Services	Prêt	Publics	Disponibilité du personnel	Formation documentaire
						Autorisés		
<b>Louise Labé</b>	Oui	-Littérature grise -Archives -Orienté sociologie et psychologie	Liste de mots-clés alphabétisée	Non	-Oui	Universitaires	-1 responsable administrative et documentaliste (2/3 temps) -1 vacataire → 07/04	Aucune
<b>CEDREF</b>	Oui	-Littérature grise -Orienté histoire et sociologie	Non	Non	-Non	Universitaires	-1 secrétaire, responsable administrative et documentaliste (temps plein)	Aucune
<b>GERS</b>	Non, 1/3 seulement	-Littérature grise -Orienté sociologie du travail	Liste de mots-clés alphabétisée	Non	-Non (Accès sur RDV)	Tous public	-1 documentaliste (temps plein)	Oui
<b>Aspasie</b>	Oui	-Non -Orienté histoire des femmes et du genre	-Th. Mobis et RAMEAU -Passage vers RAMEAU uniquement	-PEB -Envoi de photocopies	-Oui	Tous public	-1 conservatrice (1/3 temps) -1 ATER (trait. documentaire) -des personnels de bibliothèque (prêt)	Oui
<b>SDFE</b>	Oui, mais CSIS à vérifier	-Littérature grise -Dossiers documentaires -Fonds sur la situation des femmes en France	Th. Du Ministère des Affaires Sociales	Photocopies sur place	-Non (Accès sur RDV)	Tous public	-2 documentalistes (temps plein) -aide du Service Presse	Oui
<b>Marguerite Durand</b>	Oui	-Littérature grise -Dossiers documentaires -Archives -Orienté sur l'histoire des femmes en France et à l'étranger	RAMEAU	-PEB -Envoi de photocopies	-Non	Tous public	-1 conservatrice à temps plein -6 personnes	Oui
<b>Simone-SAGESSE</b>	Oui	-Littérature grise -Orienté sociologie	Pas d'indexation	-Bibliographie -Envoi de photocopies	-Oui	Tous public	-1 documentaliste -aide de la secrétaire	Oui

## 1.3.2.2.

## Informatisation du système d'information

Partenaire	Informatisation	SIGB / SGBD	Client Z39.50 intégré	Serveur Z 39.50	Formats d'export des notices	Normalisation Des notices	OPAC
<b>Louise Labé</b>	Oui	FileMaker Pro	Non	Non	Pas de format d'échange	Non	Non
<b>CEDREF</b>	En cours	-CDS-ISIS (-4 D)	Non	Non	UNIMARC	Pas d'ISBN	Non
<b>GERS</b>	Oui	-Texto -EndNote	-Non -Oui	Non	-Pas de format d'échange -USMARC	Oui	Non
<b>Aspasie</b>	Oui	Loris 3.5.3	Oui	Oui	UNIMARC	Oui	Oui
<b>SDFE</b>	En cours	Geac Le SIGB doit être remplacé en 2006	?	?	UNIMARC	Oui	Oui (sur l'intranet)
<b>Marguerite Durand</b>	En cours	Bibliomondo	Oui	Oui	UNIMARC	Oui	Oui (en 2005)
<b>Simone-SAGESSE</b>	En cours	PMB	Oui	Oui	UNIMARC	Oui	Oui

### 1.3.3. Analyse des publics

Partenaire	Public autorisé	Caractéristiques sociologiques	Caractéristiques informationnelles	Caractéristiques comportementales	Public actuel	Public potentiel cible
<b>Louise Labé</b>	Universitaire	-Universitaires spécialisés sur le genre majoritairement en psychologie	-Usages réguliers -Intérêt littérature grise	-Besoins précis -Besoins généralistes pour les étudiants 1 <sup>er</sup> cycle	-1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycle, enseignants, chercheurs de Lyon 2	+ de lyonnais et d'universitaires de toute la France -Des professionnels
<b>CEDREF</b>	Universitaire	-Universitaires spécialisés sur le genre en sociologie et histoire	-Usages réguliers -Intérêt littérature grise	-Besoins précis	-1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycle, enseignants chercheurs du CEDREF et Paris7	+ de parisiens et universitaires de toute la France -Des professionnels
<b>GERS</b>	Tous public	-Chercheurs spécialisés sur le genre en sociologie du travail	-Usages ponctuels -Intérêt littérature grise	-Besoins précis	-3 <sup>ème</sup> cycle et enseignants, chercheurs de l'IRESO	+ de parisiens et universitaires de toute la France -Des professionnels
<b>Aspasia</b>	Tous public	-Etudiants et formateurs de l'IUFM non spécialisés  -Universitaires spécialisés sur le genre en histoire	-Renseignements ponctuels  -Usages réguliers	-Besoins généralistes  -Besoins précis	-stagiaires, formateurs de l'IUFM et qqs universitaires même éloignés géographiquement	+ d'universitaires de toute la France et de l'étranger -Des professionnels
<b>SDFE</b>	Tous public	-Universitaires spécialisés -Professionnels et associatifs travaillant sur l'égalité -Personnel du SDFE	-Intérêt documents d'actualités et dossiers -Renseignements ponctuels (à fournir rapidement pour les professionnels)	-Besoins précis et aussi parfois très large -Demande saisonnière en fonction de l'actualité	-Professionnels parisiens et SDFE -3 <sup>ème</sup> cycle, chercheurs de toute la France et de l'étranger	+ de chercheurs de toute la France et de l'étranger
<b>Marguerite Durand</b>	Tous public	-Public universitaire spécialisé ou non -Grand public sensibilisé à la thématique genre	-Usages réguliers mais aussi ponctuels pour les étrangers	-Besoins précis mais aussi généralistes	-Public de toute la France et de l'étranger -Parisiens	+ de chercheurs étrangers et de grand public
<b>Simone-SAGESSE</b>	Tous public	-Universitaires spécialisés sur le genre en sociologie, et sciences de l'éducation -Associatifs	-Usages réguliers -Usages ponctuels pour les associatifs	-Besoins précis	--1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycle, enseignants chercheurs de Toulouse 2 -Associations région toulousaine	+ de toulousains et d'universitaires de toute la France -Des professionnels
<b>Ensemble des partenaires</b>			-Usagers Exigeants	-Recherche d'info° autonome		

NB : Les universitaires correspondent aux étudiants, chercheurs et enseignants.

## **2. L'analyse des besoins**

### **2.1. Les éléments principaux à prendre en compte**

De l'analyse de l'existant, il ressort plusieurs types de besoins, exprimés ou non.

#### **2.1.1. Les besoins communs à l'ensemble des centres documentaires**

Ici sont regroupés les principaux besoins des sept principaux centres documentaires étudiés (dont Simone-SAGESSE)

#### **Pérenniser les structures**

Pérenniser les structures passe d'une part par l'obtention de subventions dont pourraient profiter les partenaires pour participer au projet et mieux valoriser leur centre documentaire. C'est le cas d'Aspasie pour lequel la responsable a clairement indiqué qu'elle espérait profiter d'une partie des éventuelles subventions FSE demandées par l'équipe Simone-SAGESSE pour continuer d'acheter de nouveaux ouvrages.

D'autre part, la reconnaissance des structures, en améliorant leur visibilité par le biais d'un réseau national, s'avère aussi être un élément déterminant. L'inquiétude de la documentaliste du GERS de voir ses ressources documentaires être intégrées à un autre centre de documentation, ou celles du personnel du SDFE qui craint de voir son centre disparaître me font penser qu'un réseau national solide avec une bonne visibilité pourrait éviter ces démembrements et justifier l'importance et l'indépendance de ces ressources. Il est en effet plus facile de supprimer ou de laisser un fonds documentaire mourir peu connu et peu utilisé.

#### **Faire communiquer**

Presque toutes les structures connaissent l'existence des autres partenaires mais il n'y a pas de coopération documentaire<sup>30</sup>. Faire communiquer des structures différentes et plus particulièrement des centres de documentation rattachés à des équipes universitaires de recherche féministe et des centres documentaires institutionnels - aux publics et aux fonds parfois plus diversifiés - est l'un des souhaits clairement exprimé par les documentalistes du SDFE. Elles évoluent en effet à l'extérieur des réseaux de chercheurs qui produisent une part importante de la documentation féministe, de telle sorte qu'elles sont quelque peu coupées des préoccupations actuelles des chercheurs qui ne sont pas toujours les mêmes que celles du gouvernement. D'ailleurs pour favoriser cette communication entre le public – généralement militant - de la recherche et un public plus large/moins spécialisé, il a été demandé par tous les partenaires que le titre qui avait été pressenti à l'origine « catalogue collectif sur les études féministes » deviennent « catalogue collectif sur l'égalité hommes – femmes » ou même « femmes – hommes ».

Mais ce ne sont pas toujours des structures différentes qui ne travaillent pas ensemble, il y a aussi les structures qui tout simplement s'ignorent. C'est le cas par exemple d'Aspasie et du centre Louise Labé. Ainsi M.Zancarini-Fournel a par exemple créé son centre de ressources sur l'histoire des femmes et du genre sans qu'il n'y ait aucune coopération entre elle et le centre Louise Labé<sup>31</sup>, alors que tous les deux sont situés à Lyon. J'ai donc pu constater que Louise Labé et Aspasie étaient par exemple abonnés aux mêmes périodiques. On pourrait donc espérer que la mise en réseau de tous ces centres les pousserait à plus d'efficacité.

### **Valoriser les fonds**

Les partenaires cherchent d'abord à valoriser soit la spécificité du fonds femmes (c'est le cas du GERS dont un tiers du fonds est consacré aux femmes) soit la collection dans son ensemble afin qu'elle ne soit pas noyées dans des fonds extrêmement variés (comme dans la grande bibliothèque du Ministère des Affaires

---

<sup>30</sup> Un projet de création de thésaurus sur les femmes avait pourtant été mis en place au milieu des années 1990 entre la B.M.Durand, le GERS et l'Université des Femmes de Bruxelles. Le projet n'a pas abouti compte tenu des spécificités linguistiques françaises et belges.

<sup>31</sup> Le centre Louise Labé existe tout de même depuis 1976. Par ailleurs M. Zancarini-Fournel ne pouvait pas ne pas le connaître puisqu'elle dispense parfois des cours dans le cadre du centre Louise Labé.

Sociales) ou dans un catalogue collectif sans thématique commune (comme dans le projet de la Mairie de Paris ou de la Maison de la Recherche du Mirail). Et cette valorisation passe, d'après moi, par la participation au catalogue collectif thématique.

Par ailleurs, ce catalogue collectif devrait aussi faire valoir la complémentarité des différents centres de documentation sur les femmes et le genre. Chaque fonds sera ainsi valorisé, et ses spécificités mises en avant. En outre, nombre d'ouvrages sont en multiples exemplaires alors que les centres documentaires sont situés dans la même ville. Le catalogue collectif pourrait donc permettre à chaque partenaire de connaître les fonds documentaires de chacun pour éviter parfois des achats peu pertinents. Et l'éventuelle mise en place d'un PEB pourrait aussi permettre à chaque centre de mieux se spécialiser sans développer un fonds généraliste, déjà bien présent à la bibliothèque Marguerite Durand et au SDFE. Enfin, valoriser la spécificité des fonds devrait permettre une augmentation du public spécialisé.

### **Améliorer la visibilité**

Par ailleurs, améliorer la visibilité des collections et des centres documentaires fait partie des principales préoccupations des partenaires. En permettant la localisation extérieure des documents par le biais d'un catalogue national en ligne (ce qui concerne tous les partenaires exceptés Aspasia) les collections seront tout à fait visibles, tout comme les centres documentaires qui les conservent. En outre, la présence des partenaires sur le site Internet qui hébergera le catalogue leur permettra d'être visible, ou d'accentuer leur visibilité, sur le web. Ainsi les partenaires peuvent espérer toucher leur public cible potentiel.

### **Optimiser le travail des gestionnaires des centres**

Enfin, la mise en réseau des centres de documentation et bibliothèque devrait éviter l'accroissement de la masse coûteuse des doublons et permettre de partager le dépouillement d'articles de périodiques. C'est en consultant les listes des périodiques auxquels les partenaires étaient abonnés et en constatant que certains étaient dépouillés plusieurs fois et d'autres pas du tout que ce besoin a été mis en

évidence. Par ailleurs, il serait intéressant de mettre en place un système de catalogage partagé qui permettrait à tous les partenaires de récupérer les notices des documents réalisés par d'autres. La mutualisation des moyens de tous ces centres permettraient bien d'optimiser le travail des documentalistes et bibliothécaires.

Ces besoins généraux sont ceux qui ont été pressentis ou exprimés par les principaux centres de documentation et bibliothèques. Il faut toutefois noter que le centre documentaire Aspasia n'a pas formulé tous ces besoins compte tenu de son faible intérêt pour le projet.

### 2.1.2. Les besoins spécifiques de Louise Labé et du CEDREF

Outre l'invisibilité évidente des ressources de ces centres pourtant précieux, le manque de temps et de compétences pour gérer ces centres de documentation en fait une particularité tout à fait remarquable par rapport aux autres partenaires qui ne connaissent pas ces difficultés.

#### **Faciliter la gestion du centre de documentation en travaillant en réseau avec une spécialiste**

Un des premiers intérêts de F.Gourdal et de D.Allaix dans la participation au catalogue collectif – besoin qui a été exprimé à de nombreuses reprises - est l'aide qu'elles peuvent recevoir à travers la constitution du réseau par le biais du catalogue collectif, et qui leur permettra de faciliter l'informatisation du centre (pour Louise Labé), ainsi que le traitement documentaire et le prêt.

En effet, D.Allaix, qui gère le centre Louise Labé, désire profiter de l'application de gestion de bibliothèque PMB, installée et implémentée par Vincent Mayoux. L'informatisation de son centre de documentation avec ce SIGB lui permettra de participer aisément au système commun sans que des coûts logiciels soient engagés. Par ailleurs, en informatisant son centre de documentation elle désire aussi informatiser le système de prêt avec l'aide d'Annie Couillens.

Quant à F.Gourdal du CEDREF, elle était très intéressée par l'installation de PMB dans son centre de documentation si cela lui permet d'une part de ne plus

cataloguer directement au format UNIMARC, d'autre part de télécharger ses notices avec la protocole Z 39.50 et enfin de profiter du réservoir de notices déjà constitué par l'équipe Simone-SAGESSE et les autres partenaires pour seulement faire de l'exemplarisation. Cependant, l'installation de PMB dans son centre de documentation n'est réellement intéressant pour elle qu'à condition d'avoir l'assurance d'une aide bien réelle. Toutes les deux attendent une aide quasiment constante et personnalisée, contrairement aux autres centres documentaires.

### 2.1.3. Les besoins des autres partenaires

L'analyse de ces derniers a été faite de manière très succincte étant donné que j'étais plus particulièrement chargée de travailler sur les principaux partenaires cités précédemment pour lesquels mon questionnaire était rédigé.

#### **Améliorer sa visibilité**

Le centre d'études-femmes du Nord-Pas de Calais recherche plus de visibilité. Les responsables du centre d'études n'ont pas – apparemment – l'intention de valoriser leur fonds documentaire dispersé dans la BU, elles préfèrent faire connaître le centre d'études en lui-même qui ne bénéficie d'absolument aucune visibilité à ce jour. Ses besoins sont finalement les mêmes que ceux du GDR MAGE qui ne possède pas non plus de centre de documentation propre.

Quant au CAF, la conservatrice n'est pas préoccupée par la visibilité de son fonds documentaire qui est déjà consultable en ligne sur le catalogue de l'Université et du Sudoc. V. Neveu est surtout intéressée par la mise en valeur de son fonds d'archives au sein d'un réseau majoritairement composé de chercheurs.

#### **Promouvoir les études et les recherches sur le genre**

Ce besoin se traduit par deux nécessités : améliorer d'une part la visibilité des études et des recherches ; valoriser d'autre part les centres de recherche et les ressources disponibles qui impulsent et facilitent ces recherches.

L'association EFiGiES voit dans la création d'un portail d'information sur le genre un outil majeur qui devrait faciliter et promouvoir leurs travaux de recherche

ainsi que les études féministes. Les sites Internet du RING et de l'ANEF ont aussi ces mêmes objectifs.

Par ailleurs, tous les trois cherchent à valoriser plus ou moins bien des ressources documentaires sur leur site Internet. EFiGiES tient aussi à participer au catalogue collectif en déposant automatiquement les thèses de ses membres dans l'un des centres documentaire participant au réseau. L'association souhaite aussi par le biais de son « action bibliothèques », sensibiliser les professionnels de bibliothèque à la documentation qui fait souvent défaut dans les grands établissements non spécialisés. Il s'agirait d'envoyer aux bibliothèques, notamment universitaires, une liste unique de suggestion d'acquisitions<sup>32</sup>.

Dans l'ensemble, les besoins documentaires et informatifs de ces acteurs sont visibles par rapport aux projets qu'ils ont constitués ou aux ressources qu'ils ont mis en ligne sur leurs propres sites Internet. Ils désirent la création de :

- répertoire des lieux ressources
- consultation sur une même interface des ressources des centres documentaires
- recensement des bases documentaires
- agenda des colloques et séminaires
- annuaire des personnes ressources, équipes de recherche
- recensement des enseignements sur le genre
- recensement des recherches publiées ou en cours

### **Centraliser**

Par ailleurs la nécessité de centraliser ces ressources au sein du portail pour qu'elles soient plus accessibles, et donc mieux valorisées est un élément essentiel des besoins de ces acteurs. La création d'un guichet unique permettra d'une part d'éviter les répétitions de ces ressources, d'autre part elles pourront être complétées et enfin cela permettra aux partenaires d'accentuer leur spécialisation.

---

<sup>32</sup> CLATIN M. *La documentation féministe : institutions de conservation et outils bibliothéconomiques : Mémoire d'étude*. DCB 12. Villeurbanne : ENSSIB, décembre 2003, p.61.

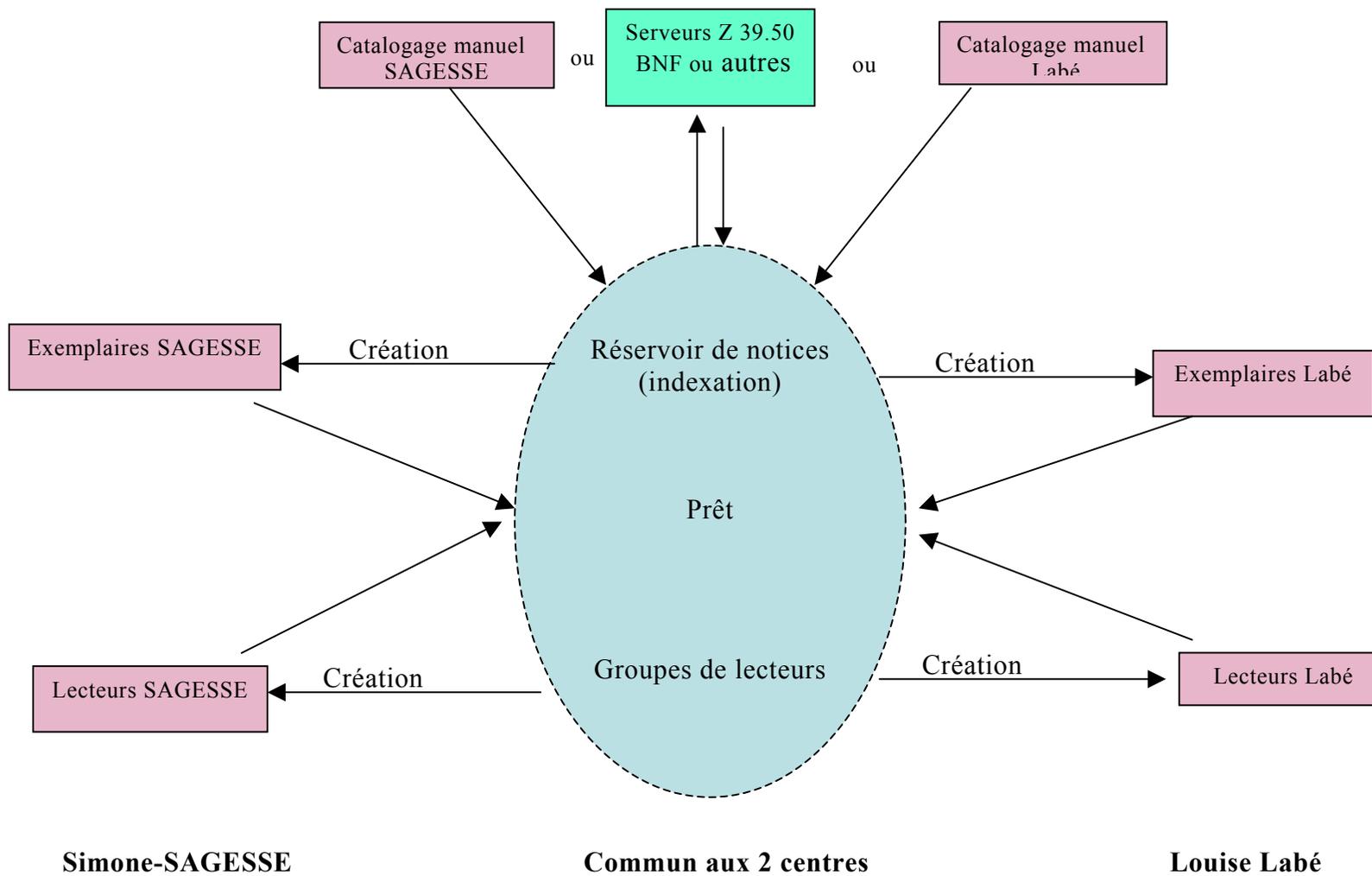
Les disparités entre les partenaires et la forte distinction des besoins au niveau des partenaires principaux avec Louise Labé et le CEDREF m'ont amené à revoir – en collaboration avec Annie Couillens et Vincent Mayoux – la structure du projet, et plus particulièrement celle du catalogue collectif.

## **2.2. Trois projets en un**

### **2.2.1. Un catalogue collectif GENRE**

Mettre en place un catalogue collectif aux sept centres documentaires sans prendre en compte les besoins particuliers de Louise Labé et du CEDREF ne m'a pas semblé intéressant, contrairement à ce qui était prévu à l'origine. Il m'a paru plus pertinent de créer un premier système d'information commun aux centres de documentation Simone-SAGESSE, Louise Labé et du CEDREF et qui comprendrait un catalogue en ligne collectif. Ce système commun aura pour support logiciel PMB. Ainsi Louise Labé et le CEDREF pourraient bénéficier des compétences d'une spécialiste, Annie Couillens, qui coordonnerait ce réseau, et la gestion des centres en serait facilitée.

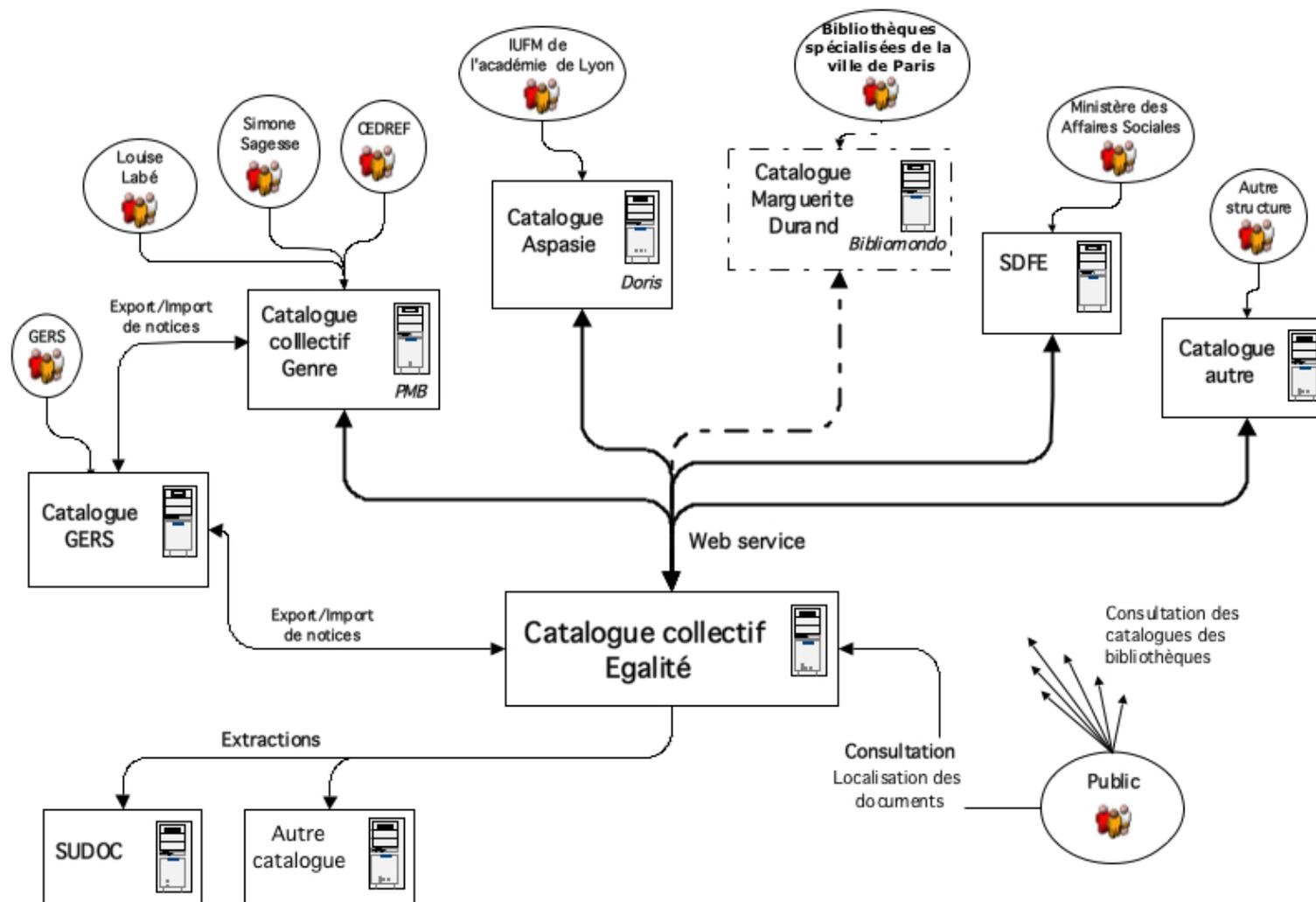
Sous réserve de l'accord de participation du CEDREF qui devrait être officiel en septembre, ce catalogue collectif ne comprend, pour l'instant, que deux partenaires : Simone-SAGESSE et Louise Labé. Le schéma de fonctionnement pour les trois partenaires sera tout aussi valable.



**Schéma de fonctionnement du système d'information GENRE**

### 2.2.2. Un catalogue collectif EGALITE

Ensuite, un nouveau système d'information, que l'on appellera EGALITE, devrait être créé. Il engloberait le catalogue collectif GENRE ainsi que les autres centres documentaires traitant des femmes et du genre. La création de deux catalogues collectifs n'était pas prévue à l'origine du projet puisque Annie Couillens pensait trouver d'autres partenaires prêts à partager PMB, dont le GERS qui préfère finalement garder son système complexe mais qui voudrait pourtant mettre son catalogue en ligne. Quant aux autres partenaires ils sont tous informatisés ou en cours d'informatisation dans le cadre d'un réseau avec un même SIGB, et ils ne peuvent ou ne veulent pas changer de solutions logicielles. L'analyse de l'existant a permis de mettre en évidence ces disparités qui m'ont obligées à mettre en place un autre catalogue collectif et à réfléchir à d'autres solutions logicielles.



Catalogue collectif Egalité - Schéma de fonctionnement - 10 sept. 2004 - Vincent Mayoux - vmayoux@orez.net

### 2.2.3. Un portail d'information

Enfin, ce grand catalogue collectif serait intégré au portail d'information national qui devrait ainsi rassembler des ressources et des informations sur le genre et les femmes. Tous les partenaires, documentaires ou non, du projet devraient y participer.

# ***Cahier des charges et préconisations***

Le temps de réalisation des trois projets est fortement décalé dans le temps. La très grande partie du catalogue GENRE a été mise en place durant les mois de juin et juillet pour une ouverture prévue à la mi-septembre. Ainsi il y a eu un passage très rapide des préconisations aux réalisations.

## **1. Le cahier des charges du système d'information GENRE**

### **1.1. La planification du projet**

Il fallait tout d'abord réaliser l'informatisation du centre de documentation Simone-SAGESSE, les délais pour l'ouverture au public du catalogue ayant été établis à la fin du mois de juillet 2004<sup>33</sup>. Ensuite, avant de pouvoir prétendre mettre en place le catalogue collectif, il me fallait procéder à l'informatisation – avec PMB - des centres de documentation féministes qui ne l'étaient que partiellement. Ces deux premières étapes se sont finalement déroulées quasiment au même moment étant donné que le centre documentaire principalement concerné, Louise Labé, était prévenu du projet depuis environ une année et qu'il avait donné son accord très tôt. La responsable a décidé lors de notre mission à Lyon, l'abandon de FileMaker et la saisie immédiate sur PMB puisqu'elle bénéficiait de l'aide d'un vacataire jusqu'à fin juillet. A partir du mois de septembre serait probablement associé le centre de documentation du CEDREF. Ce bouleversement des projets établis a eu par ailleurs l'avantage de nous permettre de faire de nombreux tests et de mettre au point un certains nombres de choses sur le catalogue collectif avec seulement deux participants.

---

<sup>33</sup> Elle a finalement été repoussée au mois de septembre 2004.

	16-31/05	1-15/06	16-30/06	1-15/07	16-31/07	1-15/08	16-31/08	1-15/09	16-30/09	1-15/10	16-31/10	Novembre ...
Etudes techniques		Analyse de l'existant et des besoins				Mise en place de l'OPAC	Tests OPAC, développements	Référencement catalogue		Réunion et travail pour indexation commune	Développements OPAC pour CEDREF	Fonctionnement catalogue avec trois partenaires
				Cahier des charges						Importation notices CEDREF, exemplarisat° automatique		
SAGESSE	Déchargement notices et catalogage				Exemplarisation			Ouverture du catalogue au public	Mise en place du prêt		Indexation documents	
LABE				Formation PMB Déchargement notices et catalogage			Exemplarisation		Mise en place du prêt		Indexation documents	
CEDREF									Iers tests de récupération notices	Rajout ISBN , exportation notices, Formation PMB		

### Planification du projet du catalogue GENRE

## **1.2. Les participants**

- Le centre de documentation Simone-SAGESSE (Toulouse)

Le catalogue propre à Simone-SAGESSE devient finalement collectif. Le SIGB PMB doit ainsi être partagé entre les différents partenaires.

- Le centre de documentation Louise Labé (Lyon)
- Le centre de documentation du CEDREF (Paris)

La responsable est prête à changer de logiciel (CDS-ISIS) pour que le travail soit plus léger (et plus particulièrement dans l'optique d'un catalogage simplifié) à condition d'avoir l'assurance d'une aide à tout moment.

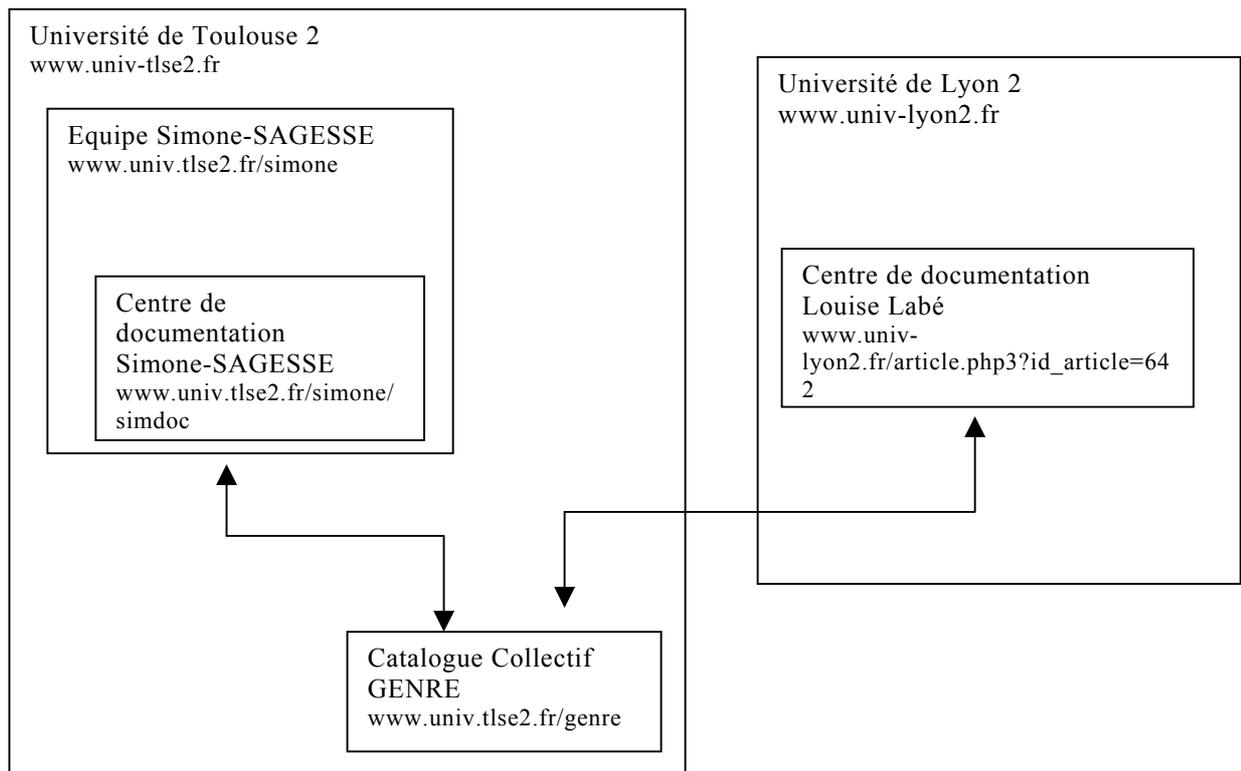
## **1.3. Hébergement de PMB et de l'OPAC**

La mise en place très rapide du premier système d'information commun tout d'abord à Simone-SAGESSE et Louise Labé (et plus tard au CEDREF) m'a obligé à modifier ce qui avait été initialement prévu :

-le SIGB reste installé et donc consultable sur le site d'Université de Toulouse2.

-l'OPAC : la consultation du catalogue collectif GENRE doit désormais se faire à une adresse indépendante du site de l'équipe Simone-SAGESSE.

- ⇒ Création d'une nouvelle adresse Internet, toujours hébergée par l'Université de Toulouse II
- ⇒ Des liens pointeront du catalogue sur les sites respectifs des centres de documentation.



#### 1.4. Le fonds documentaire

- Thématiques

Sont seulement intégrés au fonds documentaire les documents portant sur la question du genre, sur les femmes, l'égalité hommes femmes.

- Typologie des documents et remarques

Définition de la typologie de documents avec le même système de reconnaissance pour pouvoir ensuite limiter les recherches. La création d'un nouveau type de document doit se faire en accord avec les autres partenaires du catalogue.

- Ouvrages : correspondent à la mention « documents publiés ». On y trouve les monographies et les rapports institutionnels.

- Littérature grise : correspond à la mention « documents non publiés ». On y trouve les mémoires de maîtrise, DEA, DESS, thèses, travaux de recherche.

- Périodiques : correspond à collection des périodiques, et les articles de périodiques dépouillés.

NB : L'intégration des périodiques ne se fera qu'en 2005, suite aux nouveaux développements prévus par les développeurs de PMB. J'ai proposé qu'une liste des périodiques possédés par chaque centre de documentation avec si possible l'état des collections soit intégrée au site du catalogue.

- Politique documentaire

Sans système de PEB, on ne peut établir de politique documentaire commune. Toutefois le centre de documentation Simone-SAGESSE devrait approfondir sa spécialisation en sociologie, Louise Labé en psychologie et le CEDREF en histoire.

Par ailleurs, un dépouillement partagé des articles de périodiques doit être mis en place en tenant compte des périodiques déjà dépouillés par les futurs partenaires du grand catalogue collectif.

## **1.5. L'alimentation du catalogue et le traitement documentaire**

### **1.5.1. Intégration des fonds documentaires actuel dans PMB**

- Louise Labé

Aucune récupération des notices de File Maker Pro n'est possible, les notices n'étant pas suffisamment normalisées. Les documents devront à nouveau être catalogués et exemplarisés dans PMB.

- Le CEDREF

Récupération possible des notices (en UNIMARC) intégrées dans CDS-ISIS, avec auparavant un rajout des ISBN (primordial pour permettre le dédoublonnage) à chaque document. Les notices devront être dédoublonnées et exemplarisées, si possible de manière automatique.

Notons que dans ce système de catalogage partagé les notices sont intégrées dans un réservoir commun et seuls les exemplaires appartiennent aux centres partenaires.

### **1.5.2. Procédures de catalogage**

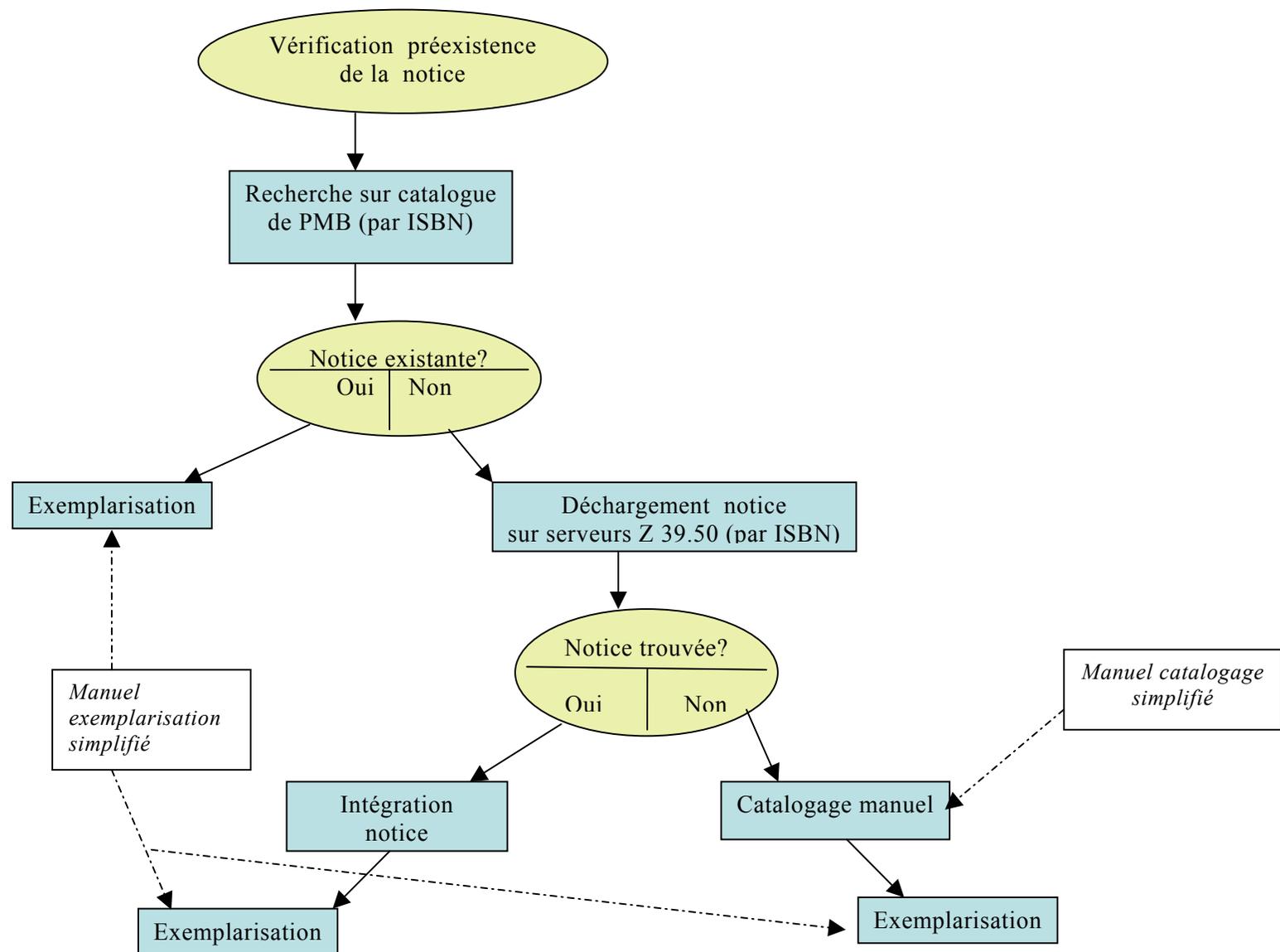
- Cohérence du catalogue

- Récupération des notices toujours du même fournisseur, la BNF, pour éviter l'incohérence des fichiers d'autorités. Cette préconisation me paraît d'autant plus importante qu'elle devrait modifier les pratiques observées lors de la saisie des notices par Louise Labé.

-Des « manuels » de catalogages et d'exemplarisation simplifiés sont à rédiger et à distribuer à chaque gestionnaire.

-L'exemplarisation des notices se fera à partir de code barres alphanumériques propres à chaque centre de documentation et clairement identifiables (ex : SAGESSE0001)

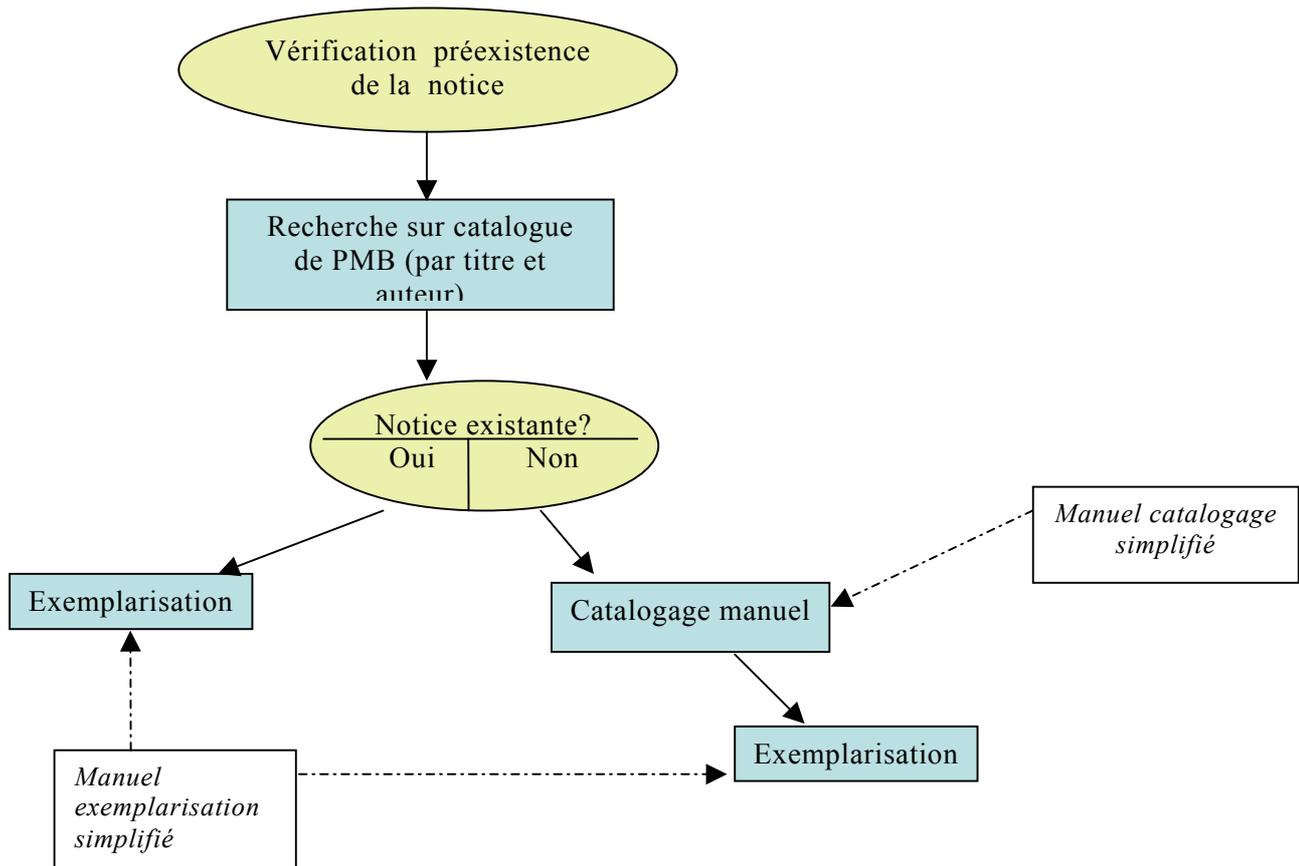
- Modèle de traitement des procédures de catalogage des documents publiés



**Modèle de traitement des procédures de catalogage des documents publiés**

- Procédures de catalogage pour les documents non publiés

Les procédures sont bien sûres plus simples étant donné que les notices appartenant à la littérature grise ne sont pas déchargeables avec le protocole Z 39.50.



### **Modèle de traitement des procédures de catalogage des documents non publiés**

Pour plus d'efficacité, j'ai proposé qu'un développement soit réalisé sur PMB afin que le dédoublement se fasse automatiquement sur les titres et auteurs pour les documents non publiés.(sans ISBN).

NB : Les données entrées dans PMB sont mises à jour en temps réel.

### 1.5.3. L'indexation

L'indexation doit être commune aux partenaires du système d'information GENRE. Louise Labé est d'accord pour revoir son indexation, quant au CEDREF il n'y aura pas d'indexation et les recherches se feront donc sur les titres. Annie Couillens n'a pas voulu utiliser le système d'indexation RAMEAU<sup>34</sup>, système utilisé dans la grande majorité des bibliothèques françaises estimant qu'il n'était pas adapté à la spécificité des fonds documentaires concernés. Il existe alors deux possibilités sur lesquelles devront statuer les partenaires :

- Thésaurus francophone sur les femmes

J'ai fait une demande à l'IIV (Pays-Bas) pour savoir si une traduction en français de leur thésaurus était en cours, et si les partenaires GENRE pouvaient l'utiliser.

**Avantages** : le thésaurus existe aussi en anglais ; ce qui est un élément important à prendre en compte dans la perspective éventuelle d'un catalogue européen. Charge de travail réduite

**Inconvénients** : l'utilisation d'un thésaurus dans un milieu militant risque d'être sources de conflits et de débats. Si le choix du thésaurus est fait il sera donc préférable de l'utiliser en l'état, tout en prévoyant une mise à jour annuelle avec les partenaires du réseau.

- Liste alphabétique de mots-clés avec des renvois

J'ai par ailleurs proposé la création d'une liste à partir de la liste du GERS, de Simone-SAGESSE et de L.Labé. Elle devra être complétée par les vedettes RAMEAU sur les femmes pour une plus grande homogénéité avec l'indexation RAMEAU de certains catalogues (Aspasie, BMD) qui se retrouveront dans le catalogue EGALITE. La récupération de la partie « femmes » du thésaurus du Ministère des Affaires Sociales pourrait compléter la liste, si le SDFE donne son accord de participation au projet.

Il me semble indispensable de prévoir une première réunion pour le choix, l'enrichissement et la mise en forme de l'indexation dès octobre, puis de prévoir

---

<sup>34</sup> RAMEAU (Répertoire d'Autorité-Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié) est le langage d'indexation élaboré et utilisé par la BNF. La liste d'autorité est consultable à cette adresse : <http://rameau.bnf.fr/>

des réunions tout d'abord bi-annuelles dans la phase de constitution du lexique la première année, et enfin annuelles pour la mise à jour. Ces réunions se feront avec les responsables des centres Simone-SAGESSE, Louise Labé et GERS. En effet, ce sont ces centres qui vont commencer (pour Simone-SAGESSE) ou reprendre leur indexation avec cet outil documentaire. Le GERS ne fait pas partie du catalogue GENRE mais la question de l'indexation doit être étudiée dans la perspective du grand catalogue collectif.

**Avantages** : la création d'une liste alphabétique avec renvois devrait minimiser l'indexation hétérogène de tous les partenaires et donc faciliter à long terme l'interrogation du catalogue collectif EGALITE. Une liste de mots clés alphabétiques et non hiérarchiques devrait limiter les débats au sein des partenaires.

**Inconvénients** : forte charge de travail supplémentaire, pas de traduction en anglais.

## **1.6. Le prêt**

En raison d'une plus grande visibilité des collections, il faut s'attendre à une augmentation des demandes de prêt, et donc s'y préparer. Louise Labé et Simone-SAGESSE pourront profiter du module de prêt informatisé que propose PMB.

Suivant les demandes de prêts qui seront faites, le centre de documentation Louise Labé devra réfléchir à la possibilité d'élargir les possibilités de prêts au plus grand nombre.

En ce qui concerne le CEDREF, qui n'autorise pas le prêt, cette possibilité devrait être étudiée en fonction de l'augmentation ou non du nombre de visites au centre de documentation et ce suite à une période test de 6 mois à partir de l'ouverture au public du catalogue GENRE. Les charges de travail devant être allégées après la mise en place du catalogue collectif, F.Gourdal devrait avoir - un peu - plus de temps à consacrer à de nouvelles activités documentaires.

- Reconnaissance des lecteurs

PMB ne possède pour l'instant qu'un seul fichier lecteur, ce qui pose un problème lorsque ces lecteurs doivent être gérés par deux entités distinctes. Des développements sont donc encore à réaliser dans PMB dès septembre 2004.

- o Par le numéro d'étudiant

Le numéro étudiant est inutilisable puisque tous les lecteurs ne sont pas étudiants. La création d'un deuxième type de numéro pour les non étudiants n'est pas envisageable pour des raisons évidentes d'homogénéisation.

- o Par un système de codes barres

La reconnaissance par codes barres des lecteurs propres à chaque centre et clairement identifiable est une solution au problème. J'ai donc ensuite proposé la création de cartes de lecteurs. Une solution peu coûteuse est envisageable : il est possible de créer des cartes de lecteur au format d'une carte de crédit avec le logiciel Publisher, auxquelles seront rajoutées les codes barres.

- Fonctionnement du prêt

Il doit être identique, provisoirement, dans la mesure du possible dans les deux, puis peut-être trois, centres de documentation.

Durée : 2 semaines

Conditions particulières : seuls les documents de littérature grise accompagnés d'une convention de diffusion sont empruntables.

Retards : - automatisation des lettres / mels de relance

- pas de pénalités

- Réservation des documents

Un système de réservation en ligne, possibilité offerte par PMB, doit être mis en place à la demande de la documentaliste de Simone-SAGESSE. Louise Labé et le CEDREF ne sont pas intéressés pour l'instant.

La réservation doit donc se faire seulement par les lecteurs qui sont inscrits chez Simone-SAGESSE (reconnaissance par code barre Simone-SAGESSE) sur les ouvrages appartenant à Simone-SAGESSE (cf. code barre).

Avant la mise en place du système, il serait pertinent de réaliser une étude rapide sur ces demandes de réservation auprès des lecteurs :

1/ Avez-vous l'habitude de réserver vos documents dans les bibliothèques et centres de documentation ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>		
2/ Avez-vous déjà réservé des ouvrages en ligne sur un catalogue de bibliothèque ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>		
3/ Si OUI : à quelle fréquence ?	Quasiment jamais <input type="checkbox"/>	Rarement <input type="checkbox"/>	Régulièrement <input type="checkbox"/>	Toujours <input type="checkbox"/>
4/ Aimerez vous pouvoir réserver en ligne vos documents du centre de documentation Simone-SAGESSE ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>		
5/ Si NON : pourquoi ?	-----			

## 1.7. L'OPAC

L'OPAC tel qu'il était développé dans PMB n'était pas suffisamment développé. Il n'était pas possible d'utiliser le ET mais seulement le OU ni de combiner différents champs pour la recherche et encore moins de faire une recherche sur les documents publiés et non publiés. Il a donc fallu réaliser un important travail de développement, et réaliser le site Web qui l'accueille.

### 1.7.1. Ergonomie

- Navigation

La « règle des 3 clics » doit être respectée dans la mesure du possible. Par ailleurs de nombreux liens hypertextes doivent leur permettre d'accéder directement à la page désirée. Des ancres sur chaque page permettent d'accéder directement aux sous rubriques et de remonter en haut de chaque page.

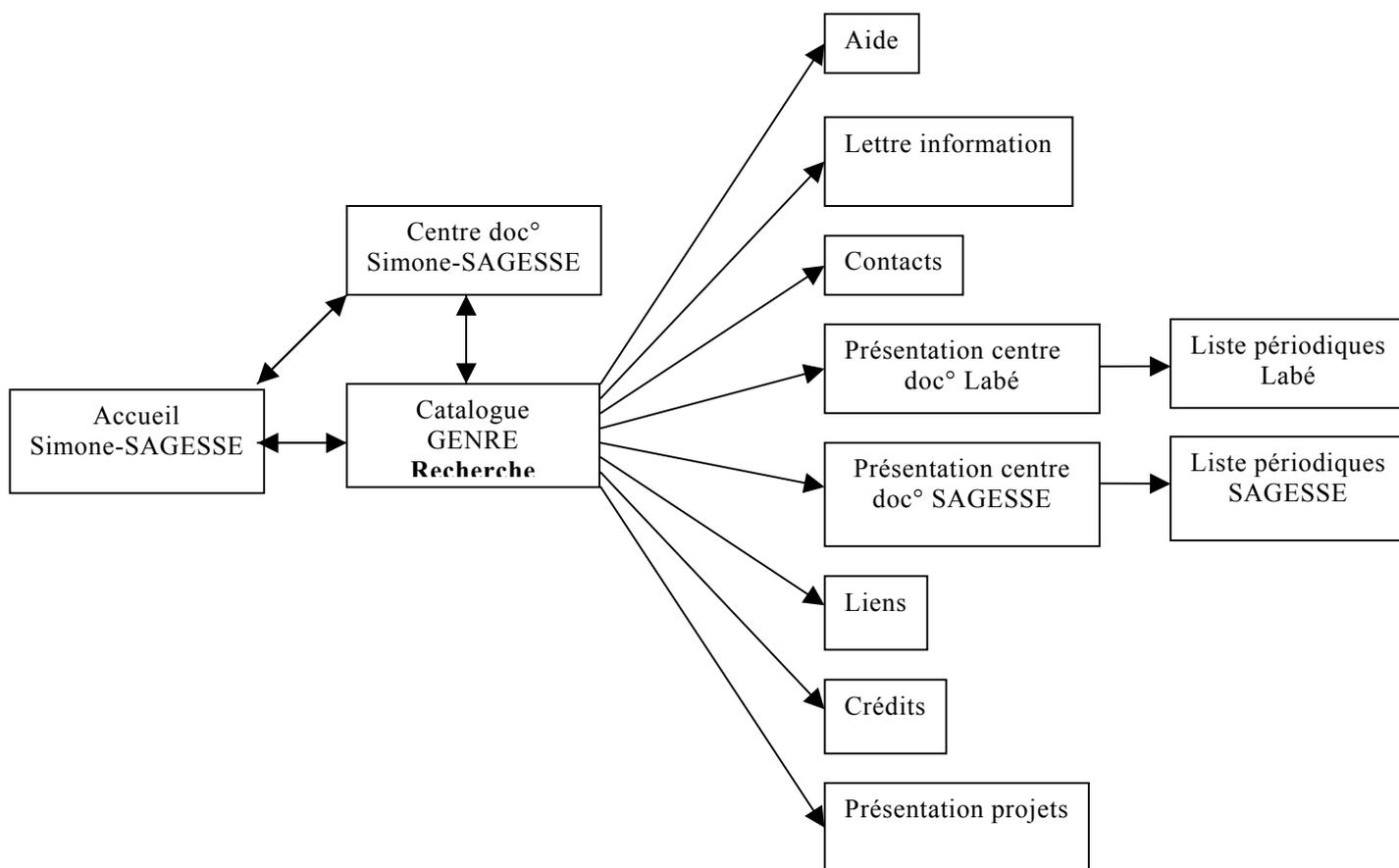
Une barre de navigation générale en haut de chaque page, sur laquelle la rubrique où l'on se trouve apparaîtra de couleur légèrement différente.

- Charte graphique

J'ai rédigé la charte graphique de sorte que l'OPAC soit accueillant tout en étant sobre et clair. (Voir la charte graphique en annexe)

- Plan du site de l'OPAC





### Plan du site de l'OPAC

Ma proposition de plan a finalement été adoptée après plusieurs discussions entre la documentaliste, l'informaticien et le créateur du site Web de l'équipe Simone-SAGESSE.

La simplicité de ce plan doit faciliter la navigation des utilisateurs. Le formulaire de recherche doit être accessible dès la première page de l'OPAC.

### 1.7.2. Recherche

Après une étude sur l'OPAC de PMB voilà les principales fonctionnalités qui m'ont paru indispensable à développer pour effectuer des recherches performantes.

<b>CONTENU</b>	
Formulaire simple	Accès direct depuis la page d'accueil. Recherche sur <b>titres, éditions, collections</b> . Une fois l'indexation faite, recherche sur <b>mot- clés et titres</b>
Formulaire avancé	<b>Oui</b> . Cliquer sur recherche avancée
Opérateurs booléens	<b>ET</b> et <b>OU</b> . Choisir entre « tous les termes (opérateur ET) » et « au moins un de termes (opérateur OU) »
Opérateurs de proximité	Pas d'opérateurs de proximité.
Troncature	Implicite, à <b>droite uniquement</b> .
Parenthèses	<b>Non</b>
Historique des recherches	<b>Oui</b>
Combinaison des étapes	Facultatif
Recherche sur	<b>Auteur, titre</b> , plus tard <b>mots-clés</b>
Limites	Limites par <b>date</b> (« depuis », « avant », « en »), <b>éditeurs, collections</b> .
Limites spéciales	« <b>Documents publiés</b> » ou « <b>documents non publiés</b> » ou « <b>les deux</b> »
<b>AFFICHAGE</b>	
Liste des résultats	Format <b>court</b> et format <b>ISBD</b>
Notices	Une par Une
<b>EXPLOITATION</b>	
Sauvegardes requêtes	<b>Oui</b> , automatique dans « Historique de la recherche » le temps d'une session.
Impression	<b>Oui</b> , des notices et des listes de résultats, de l'historique de la recherche
Export vers	<b>Oui</b> , vers disquette, des notices et des listes de résultats, de l'historique de la recherche
Envoi par mail	<b>Oui</b> , des notices et des listes de résultats, de l'historique de la recherche

### 1.7.3. Pages Web complémentaires

Par ailleurs j'ai défini le contenu d'un certain nombre de rubriques du site :

- Une page d'accueil

Comportant un texte de présentation sommaire du catalogue collectif, un accès direct à toute les rubrique, un type de logo « Catalogue Genre » que l'on retrouvera en haut à gauche de chaque page. Le formulaire de recherche simple est aussi directement accessible, et seront aussi affichées les 10 dernières acquisitions.

- Une lettre d'information

Une liste de diffusion automatisée enverra mensuellement les dernières acquisitions des centres de documentation partenaires du catalogue GENRE.

Une autre liste de diffusion, envoyée manuellement, quand cela est nécessaire, tiendra au courant des dernières informations sur l'évolution des projets.

L'inscription se fera en ligne à la page *Lettre d'information*.

- Une page de liens

Seront répertoriés :

\*les différents centres de documentation français avec les thématiques de leur fonds documentaire

\*les principaux centres de documentation et bibliothèques en Europe

\*le répertoire des bibliothèques et centres de documentation sur les femmes de l'UNESCO

\*des bases de données documentaires en ligne

\*un lien vers le site Infosphère pour apprendre à faire des recherches d'informations sur les études féministes

Mise à jour : selon la préférence de l'informaticien, il n'y aura pas de date pour les liens signalés s'il est possible de développer un système de vérification automatique des liens un système d'alerte. Dans l'attente de ce développement, une vérification mensuelle des liens mais aussi des adresses et contacts devra être faite.

- Une page contacts

Pour contacter aussi bien le webmestre que la coordinatrice pour faire des remarques sur le catalogue, des propositions d'acquisitions, indiquer l'adresse d'un site.

- Une page d'aide à la recherche

Accessible à tous moments. Elle doit être contextualisée selon un système d'ancres permettant d'accéder directement à la rubrique concernée (définition des mots clés, consultation des notices...)

## **1.8. Sécurité**

- Des accès

PMB doit être accessible à plusieurs profils d'utilisateurs, une partie des services et de la gestion étant réservée à un public restreint et identifié :

-le profil grand public : ce profil est l'accès standard, il permet la consultation de l'OPAC.

-le profil utilisateur habilité : les usagers inscrits au centre de documentation Simone-SAGESSE devraient avoir à terme la possibilité de réserver leurs documents en ligne. L'accès à ce service se fera avec leur numéro de lecteur.

-le profil gestionnaire : les gestionnaires des centres de documentation auront à tous les modules de PMB sauf le module administration grâce à un nom d'utilisateur et un mot de passe.

-le profil administrateur : l'administrateur a accès aux 6 modules de PMB dont le module « administration » qui lui permet de contrôler le paramétrage général et la gestion de la base.

- Des données

PMB est installé sur le serveur du Centre Interuniversitaire de Calcul de Toulouse. Il profite donc gratuitement des avantages très importants offerts par ce serveur (sauvegarde et protection contre le piratage).

## **1.9. Qualité et pérennité**

Les moyens humains mis en œuvre pour la mise en place du système d'information sont les conditions sine qua non de sa réalisation, de sa qualité et de sa pérennité.

- Augmentation du personnel qualifié

Ce recrutement doit être fait dans un premier temps pour la mise en place du catalogue. Le catalogage, l'exemplarisation et surtout l'indexation des documents créeront une charge de travail supplémentaire à tous les gestionnaires des centres de documentation. Il semble quasiment impossible de dégager plus de temps pour ces responsables, et l'embauche de vacataires ou stagiaires ayant une formation, ou une sensibilisation à la documentation semble inévitable, du moins dans un premier temps.

- Coordination du système d'information

Celle-ci sera réalisée par la documentaliste de l'équipe Simone-SAGESSE (seule véritable documentaliste du catalogue) comme elle s'y était engagée. Elle sera donc « l'administratrice de l'application » selon les termes de Pierre-Yves Duchemin<sup>35</sup>. Ses principales fonctions :

- o Interlocutrice privilégiée de l'informaticien chargé du projet

Elle assurera l'évolution du produit (en suivant les évolutions des versions de PMB, et les débats sur la liste de discussion du site), la mise en place de nouveaux services (tel que le prêt au CEDREF), et vérifiera le bon fonctionnement du système d'information en testant régulièrement le fonctionnement général du système et de l'OPAC.

- o Assurer la cohérence du catalogue et la bonne utilisation de PMB

En stabilisant l'interprétation des normes et en les harmonisant entre les différents partenaires :

- rédaction des manuels de catalogage, d'exemplarisation et d'indexation.
- vérification régulière des listes d'autorité : attention cependant à ne pas perdre le temps gagné à récupérer les notices bibliographiques en corrigeant les fichiers d'autorités.
- formation initiale et continue des partenaires : doivent être formé aussi bien les gestionnaires des centres, que les vacataires et même les responsables d'équipe dans une moindre mesure étant donné que certains postes ne sont pas à durée indéterminée compte tenu de la précarité des financements.
- contrôler l'administration du prêt
- gérer une liste de discussion entre les partenaires du système d'information

- o Garantir le dynamisme du catalogue

- par une mise à jour régulière des informations sur le site
- par l'envoi de lettres d'informations
- par la recherche de nouveaux liens

---

<sup>35</sup> **DUCHEMIN P.-Y.** *L'art d'informatiser une bibliothèque. Guide pratique.* 2<sup>ème</sup> édition augmentée et mise à jour. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2000, p.391.

- par la valorisation du catalogue collectif par le biais d'actions de communication

### 1.10. Evaluation

- Tests sur l'OPAC

J'ai réalisé des tests, suivant le tableau ci-dessous, afin de vérifier la qualité et le bon fonctionnement de l'OPAC. Une fois validés, ils permettront de passer à l'étape de l'ouverture au public du catalogue et de son référencement.

TESTS	REMARQUES
Recherche simple	Fonctionne correctement
Recherche avancée avec ET	Fonctionne correctement
Recherche avancée avec OU	Fonctionne correctement
Troncature	La troncature à gauche est à supprimer
Historique des recherches	A faire
Combinaison des étapes	A faire
Recherche sur « Auteur »	Fonctionne correctement
Recherche sur « Titre »	Fonctionne correctement
Limites avec « Editeurs »	Fonctionne correctement
Limites avec « Collections »	Fonctionne correctement
Limites avec « Dates »	Fonctionne correctement
Limites avec « Documents publiés »	Fonctionne correctement
Limites avec « Documents non publiés »	Fonctionne correctement
Limites avec « Les deux »	Fonctionne correctement
<b>AFFICHAGE</b>	
Liste des résultats format court	Fonctionne correctement
Liste des résultats format ISBD	A faire
Notices	Fonctionne correctement
Navigation d'une notice à l'autre	Fonctionne correctement
<b>EXPLOITATION</b>	
Sauvegardes requêtes	A faire
Impression	Fonctionne correctement
Export vers	A faire
Envoi par mail	A faire

#### Tests sur l'OPAC du 20/08/04

- Tests sur le fonctionnement général

Ils ont été réalisés sur :

- les boutons
- la navigation générale
- explorateurs (Internet Exploreur et Netscape)
- temps de chargement des pages

### **1.1.1. Référencement du site**

Il doit se faire en septembre sur les moteurs et méta-moteurs de recherche.

Par ailleurs des liens croisés sont à mettre en place avec :

- \*les partenaires du projet Simone-SAGESSE
- \*les centres documentaires francophones<sup>36</sup>
- \*les centres institutionnels francophone sur les femmes et l'égalité
- \*les associations « femmes » francophones
- \*les équipes de recherche et réseaux féministes francophones

## **2. Préconisations pour le catalogue collectif EGALITE et le portail**

La mise en place du catalogue GENRE a finalement quelque peu modifié les objectifs de mon stage. J'ai donc finalement rédigé un cahier des charges pour le catalogue collectif GENRE, et des préconisations pour le catalogue EGALITE et le portail d'information selon le temps dont j'ai ensuite pu disposer.

### **2.1. Le catalogue collectif EGALITE**

Suite à mon analyse de l'existant et à la demande de la responsable du projet, il s'est avéré que les points les plus importants à traiter étaient d'une part les modalités de collaboration des différents partenaires selon leurs moyens humains, leurs possibilités techniques et leurs motivations. D'autre part, les problèmes de pérennité et de qualité du catalogue étaient tout aussi essentiels

---

<sup>36</sup> Belgique, Suisse, Québec, Afrique

### 2.1.1. Planification du projet

La planification du projet dépend de la date d'attribution des financements et de leur montant, encore inconnu à ce jour. C'est normalement au mois de novembre que la réponse à l'appel à projet du FSE devrait être connue. Cependant, compte tenu de l'expérience du SDFE dont la décision d'attribution des financements a été repoussée de trois mois, il convient de rester prudent. Par ailleurs la disponibilité des partenaires, qui dépend largement de leur motivation et de la bonne volonté de leur tutelle (dans le cas de la bibliothèque Marguerite Durand et du SDFE) et de leur situation logicielle, risque de ralentir la mise en place du système d'information commun. Afin éviter, dans la mesure du possible ces désagréments, l'intégration au catalogue collectif du SDFE et de Marguerite Durand se fera probablement dans une deuxième tranche, une fois l'accord de participation officiel signé. Par ailleurs l'informatisation de la BMD et le changement du logiciel du SDFE (qui devrait intégrer selon toute vraisemblance un protocole Z 39.50) sont prévus début 2006.

	1-15 novembre	16-30 novembre	1-15 décembre	16-31 décembre	1-15 janvier	16-31 janvier	1-15 février	16-28 février	1-15 mars	16-31 mars	1-15 avril	16-30 avril	1-15 mai	Juin...
Financements : estimation, répartition														
Rencontre partenaires : définition collaboration, réflexion sur c. charges														
Rédaction cahier des charges Rédaction charte du réseau														
Présentation aux partenaires, validation														
Etude de marché des outils logiciels														
Choix, réception, installation du matériel														
Développements généraux														
Tests partenaires et développements particuliers														
Mise en place de l'OPAC														
Formation des partenaires														
Référencement														
Ouverture au public														
Etude sur la mise en place de services communs, et sur intégration nouveaux partenaires														

**Diagramme de Gantt : planification de la réalisation du catalogue EGALITE**

Etudes préalables, mise en place technique, analyses postérieures

### 2.1.2. Principes de fonctionnement

J'ai envisagé deux principes de fonctionnement. Le catalogue collectif peut être soit un serveur unique qui reçoit l'ensemble des données dupliquées d'après leur site d'origine (comme c'est le cas pour le catalogue collectif du SUDOC), soit un protocole de communication, par exemple de type Z 39.50 qui permet l'interrogation simultanée de serveurs distants, voire hétérogènes.

- Un serveur unique

A l'origine, PMB était pressenti pour devenir la base du catalogue virtuel. Cette idée, pour l'instant, présente à mon avis certains inconvénients :

**-L'import-export des notices n'est pas – encore – automatisé.** Etant donné le manque de motivation de certains partenaires, il était difficile d'imaginer que ces derniers accepteraient, ou tout simplement penseraient à faire régulièrement le versement des nouvelles notices. Suite à l'analyse de l'existant il semble plus prudent que les gestionnaires du système effectuent la majorité des tâches ou bien qu'elles soient automatisées afin de s'assurer de la bonne marche du système.

**-Problème de l'exemplarisation** à faire en cas de doublons puisque PMB ne crée pas encore les exemplaires automatiquement.

**-La gestion des bases de données** du catalogue collectif semble être une charge de travail qui pourrait être évitée. A ce propos, je dois rappeler qu'à l'heure actuelle nous ne savons toujours pas si un demi-poste pourra être affecté à l'entière gestion du catalogue, il me paraît donc plus prudent d'essayer de réduire tant que possible les tâches concernant la gestion du catalogue.

Je préconise donc, tout d'abord, une étude sur PMB, ses possibilités de développements et les coûts qu'ils engendreraient. D'autre part, lors d'une l'étude de marché des solutions logicielles possibles pour ce catalogue collectif, d'autres outils pourront se montrer plus adaptés et moins coûteux que PMB.

- Un catalogue « virtuel »

Le principe d'un catalogue « virtuel », dans lequel le protocole Z 39.50 permettrait l'interrogation simultanée des différents serveurs, me semble être un système plus léger :

-Ce principe n'est possible qu'avec des **fichiers structurés en format MARC et ISO 2709** ce qui est le cas des quatre partenaires supplémentaires du catalogue EGALITE.

**-Pas de bases de données à gérer.**

**-Chaque partenaire**, excepté le GERS, **garde son indépendance**, et n'a pas à intervenir dans l'alimentation du catalogue.

**-Les coûts de développements devraient être réduits**, à première vue, étant donné qu'un seul programme d'interrogation pour tous les partenaires devra être développé.

Cependant il existe aussi des inconvénients à la mise en place d'un catalogue entièrement « virtuel » :

**-Le GERS n'a pas de serveur Z 39.50** inclus dans son SIGB. Il me semble donc que les notices de ce partenaire devraient être régulièrement reversées dans le catalogue GENRE. De cette sorte, le fonds documentaire du GERS serait localisable dans le catalogue GENRE mais aussi dans le catalogue EGALITE.

-Le problème de la **gestion des exemplaires** qui sera à développer, existe toujours.

**-L'absence d'espace de stockage des notices** rendrait l'interrogation du catalogue tributaire des pannes de réseaux. Cet espace ne doit pas être économisé au prix de la qualité du catalogue. Il devrait donc permettre de stocker automatiquement les copies de tous les catalogues à un instant T. De cette sorte, la totalité du catalogue - plus vraiment - « virtuel » sera toujours consultable même en cas de panne de l'un des serveurs, et les temps d'interrogations et de réponses seront ainsi optimisés. Toutefois la mise à jour d'EGALITE devra être faite – au moins - une fois par jour. Cette solution de stockage est bien entendue plus coûteuse, mais elle devra être prise en compte en fonction du budget alloué au projet. D'ailleurs, elle sera peut être au terme de l'étude de marché, peu différente en terme de coût et de main d'œuvre que le principe du serveur unique.

### 2.1.3. Les participants

- Les partenaires du catalogue GENRE

Seuls les centres de documentation de Simone-SAGESSE et de Louise Labé sont assurés de participer au catalogue EGALITE puisque que le CEDREF n'a pas encore donné sa réponse définitive de participation au catalogue GENRE.

- Le centre de documentation du GERS et du CEDREF

Si le CEDREF reste indépendant, le reversement de son fonds documentaire dans le catalogue EGALITE ne sera possible qu'à condition que la responsable du fonds accepte de compléter les ISBN manquants sur chaque notice afin de pouvoir les dédoubler. Une fois les ISBN complétés, les possibilités d'intégration au catalogue EGALITE seront les mêmes que pour le GERS.

Ces deux partenaires posent le plus de problèmes techniques puisqu'ils n'intègrent pas de serveur Z 39.50.

Selon le principe de fonctionnement qui aura été choisi, les fonds documentaires de ces deux centres seront soit reversés dans le catalogue GENRE, soit ils seront directement gérés dans le serveur unique. Les deux possibilités présentent les mêmes inconvénients :

-Le reversement périodique des notices implique qu'il faille créer un système de conversion des fichiers automatisé.

-L'exemplarisation devra aussi être automatisée.

-Les gestionnaires des centres de documentation auront périodiquement des manipulations à faire pour le versement des notices ce qui implique une charge de travail régulière supplémentaire et rigoureuse de leur part. Par ailleurs, une attention particulière devra leur être portée afin de s'assurer que les versements ont été faits.

De fait, il me semble qu'il est vraiment nécessaire de motiver le CEDREF à partager PMB pour alléger ces inconvénients en échange d'une aide conséquente offerte à sa gestionnaire. Quant au GERS, cela aurait été plus simple de convaincre la documentaliste d'installer directement PMB dans son centre de documentation. Partager PMB avec les autres membres du catalogue GENRE était exclu du fait que seulement un tiers de son fonds concerne la thématique femmes et genre.

- Aspasie

La participation d'Aspasie au catalogue collectif est assurée. Toutefois, son intérêt pour le projet m'oblige à rester prudente sur l'investissement de ses responsables au sein du catalogue collectif. Il serait donc plus sûr de faire en sorte

que l'intégration de leur fonds au sein du catalogue collectif ne leur demande pas de travail supplémentaire.

- La bibliothèque Marguerite Durand

Son intégration dans le catalogue collectif dépend de l'accord de participation officiel. Les modalités pratiques ne peuvent être envisagées qu'une fois l'informatisation de la bibliothèque terminée, en fin 2005, ainsi la participation au système commun ne pourra probablement se faire qu'au début de l'année 2006.

Il faudra alors se demander si tous les documents (dont les archives et les dossiers documentaires) doivent être intégrés ou non au catalogue EGALITE.

- Le centre de documentation du SDFE

Suite à la décision du chef de service du SDFE, il faudra ensuite faire une étude plus poussée sur le nouveau SIGB utilisé par le centre de documentation dès 2006. En effet, puisque nous sommes toujours dans l'incertitude de leur participation, il serait plus prudent de planifier leur intégration en même temps que la BMD, une fois leur SIGB remplacé.

Par ailleurs, les responsables du projet devront aussi s'interroger à ce moment là sur la pertinence de l'intégration du fonds du Conseil Supérieur de l'Information Sexuelle qui est désormais géré par le SDFE.

- Les nouveaux partenaires

Parallèlement à l'intégration des partenaires actuels, une prospection devra être faite pour intégrer de nouveaux participants au projet.

Devront être contactés et analysés :

- Le centre de recherches en études féminines de l'Université de Paris 8
- Bibliothèque Universitaire de Nantes, fonds spécialisé sur les femmes (BIEF)
- Le centre de documentation de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse (ENFA)

Ce travail n'a pas été fait lors de mon stage en raison des priorités qui avaient été décidées par les responsables du projet.

Par ailleurs la documentaliste de l'unité de recherches CNRS REMISIS, que j'ai rencontré lors de ma mission à Paris m'a indiquée qu'elle avait aussi un fonds identifié sur les femmes et les migrations qu'il serait intéressant d'intégrer au catalogue EGALITE.

La recherche de nouveaux partenaires permettra d'accroître le dynamisme du réseau et assura d'une certaine façon sa pérennité.

#### 2.1.4. Indexation

- le système d'indexation

Le problème de l'indexation commune est très complexe. Ni Aspasia et la BMD, ni le SDFE ne peuvent changer leur système d'indexation, commun aux réseaux auxquels ils appartiennent déjà. Le GERS quant à lui est prêt à changer de système d'indexation pour adopter (et développer ) celui qui sera propre aux partenaires du catalogue GENRE. Si la liste de mots-clés alphabétisés est retenue au détriment du thésaurus, l'intégration des vedettes RAMEAU, éclatées en unitermes, est très importante pour assurer un tant soi peu la cohérence de l'indexation et donc l'interrogation de ce catalogue collectif. Les réunions prévues pour la création du système d'indexation commun au catalogue GENRE devraient donc aussi faire intervenir un ou une responsable de la bibliothèque Marguerite Durand.

### 2.2. Préconisations pour le portail

Le nom de ce portail ne sera pas « portail sur les études féministes » comme cela avait été imaginé au début du projet mais « portail sur l'égalité hommes femmes » (ou « femmes hommes ») à la demande unanime des partenaires.

#### 2.2.1. Les études préalables

Avant sa mise en place, des études préalables doivent être faites afin de s'assurer que le portail sera un projet pertinent, réalisable et viable. Elles doivent être faites à deux niveaux :

- L'existant et les besoins

Il est tout d'abord nécessaire de faire une étude approfondie sur les sites et portails existants qui traitent de la thématiques du genre, des femmes et de l'égalité hommes – femmes. Afin de procéder à une analyse la plus exhaustive possible, j'ai commencé à établir une liste des sites et portails. Pour ce faire, je suis partie des sites de nos partenaires, en visitant tous les liens qu'ils proposaient. Ce recensement devrait ensuite pouvoir être complété grâce aux suggestions faites par les partenaires, mais aussi par le travail fourni par Marianne Clatin pour l'obtention de son diplôme de conservatrice de bibliothèque, ainsi que par le répertoire des centres de ressources documentation femmes<sup>37</sup>. Cette étude de l'existant doit permettre de savoir quelles informations sont diffusées afin que le portail ne réplique pas des sites existant.

Une analyse des besoins, plus poussée que celle que j'ai effectué, des partenaires devra ensuite être réalisée afin de pouvoir rédiger le cahier des charges du portail d'information.

- Les publics cibles

D'après les subventions qui devraient être allouées par le FSE et la DSE, il faudra bien prendre en compte que ce portail doit s'adresser en priorité, par le biais d'une enquête, aux personnes faisant partie de l'enseignement supérieur : étudiants, enseignants et chercheurs. Ceci afin de respecter les conditions d'attribution des subventions. Toutefois, il serait très intéressant dans un second temps de prendre également en compte les besoins des professionnels et des associations qui travaillent sur ces mêmes thématiques, et même du grand public.

### 2.2.2. Les modalités de collaborations

Les modalités de participation au portail doivent être définies selon les disponibilités et les domaines de compétences de chacun. Le tableau suivant

---

<sup>37</sup> CLATIN M. *La documentation féministe...op.cit.* et GALLAND C., PUJOL, F., YVON-DEYME, B. *Répertoire des centres de ressources... op.cit.*

permet de donner une vue synthétique de l'ensemble des partenaires et de leur possible degré d'implication.

Partenaires	Participat° GENRE	Participat° EGALITE	Eventualité participation active au portail	Site Internet	Appréciation sur l'existant	Info° en ligne	Info° propre à la structure	Types d'information	Préconisations
<b>EfiGiES</b>	(dépôt thèses ?)	Non	Oui	Oui	Beaucoup informations très intéressantes. MAJ régulière	Oui	Non	Annuaire, bibliographies, liste des centres de recherche, liens (revues, collections, associations-réseaux, sites coups de cœur), agenda	<b>Responsabilité importante dans le portail</b> Info° très importantes
<b>ANEF</b>	Non	Non	Non (à négocier avec la présidente)	En restructuration	Informations en parti obsolètes	Oui	Oui (sauf liens)	Actualité, publications, liens (à venir : liste enseignements, annuaire membres)	Pas de responsabilité (à négocier) mais info° partielles à récupérer
<b>RING</b>	Non	Oui (financière)	Non ?	Oui	Toujours en travaux. Des liens intéressants (pas de MAJ)	Oui	Non	Liens : généraux, spécialisés, bibliographies, articles en ligne, revues, universités, associations	<b>Pas de responsabilité (?)</b> Info° très importantes à récupérer
<b>GDR MAGE</b>	Non	Non	Oui ?	Oui	Peu d'informations	Oui	Oui	Journées d'études, membres, ouvrages	Responsabilité (?) Qqs info° à récupérer
<b>GERS</b>	Oui (indexation)	Oui	Oui	Oui	Très peu d'informations	Oui	Oui	Liste membres, liste séminaires (+liste de liens de la documentaliste)	<b>Responsabilité importante</b> Info° partielles à compléter
<b>ASPASIE</b>	Non	Oui	Non	Oui	Seulement présentation catalogue	Oui	Oui	Catalogue	<b>Pas de responsabilité</b> Pas d'info° à récupérer
<b>SAGESSE</b>	Oui	Oui	Oui	En construction		Oui	Oui (sauf liens)	Annuaire des membres, ses publications, agenda des manifestation de SAGESSE, liens	<b>Responsabilité importante</b> Info° partielles à compléter
<b>LABE</b>	Oui	Oui	Non (à négocier mais manque de disponibilité)	1 page Web de présentation	Reproduction brochure de présentation	Non	X	X	<b>Pas de responsabilité (?)</b> Pas d'info° à récupérer
<b>CEDREF</b>	Oui (à confirmer)	Oui	Oui (mais voir la disponibilité)	En construction	X	X	X	X	Des responsabilités (?)
<b>Femmes Nord -Pas de calais</b>	Non	Non	Oui ?	Non	X	X	X	X	A étudier
<b>BMD</b>	Non	Oui (sous réserve)	Oui (mais voir la disponibilité)	Non (mais prévu)	X	X	X	X	Des responsabilités (?) A étudier
<b>SDFE</b>	Non	Oui (sous réserve)	Oui ? (mais voir la disponibilité)	Oui	MAJ régulières	Oui	Non	Mise en ligne de documents (rapports, brochures, bibliographies...)	Des responsabilités (?) Info° très importantes à récupérer
<b>CAF</b>	Non	A étudier	Oui ? Voir avec l'association des Archives du féminisme	Oui	Pas de MAJ régulière – qqs informations obsolètes	Oui	Non	Archives et textes numérisés, expositions virtuelles, travaux de recherche faits au CAF, liens	Des responsabilités (?) Info° importantes à récupérer
<b>BIEF</b>	Non	A étudier	Non (pas de personnel attaché au BIEF)	Oui	Seulement présentation catalogue	Oui	Oui	Catalogue	<b>Pas de responsabilités</b> Catalogue à consulter
<b>ENFA</b>	Non	A étudier	Oui ?	Oui	Présentation centre doc°	Non	Oui	X	A étudier Pas d'info° à récupérer

## Les éventuelles modalités de collaboration de tous les partenaires du portail

Partenaires prêts à prendre en charge des services

Partenaires qui acceptent ne participent pas activement au portail

Tous les partenaires ont renvoyé leur accord de participation, mais il reste à savoir si tous veulent prendre en charge un service d'information (liens, agenda...) ou si certains accepteraient seulement que l'on récupère des informations sur leur site. Par ailleurs, ce tableau met en évidence l'intérêt des informations proposées par les sites des partenaires si elles dépassent le cadre de leur structure (comme EfiGiES) ou si elles s'y cantonnent (comme pour le GERS).

### 1.1.1. Principes de fonctionnement

Le portail devrait être basé sur une solution de gestion de contenu et de travail collaboratif. Les divers membres du réseau pourront publier des informations qui seront visualisées par les responsables des services correspondants qui les valideront et les publieront. Ces responsables seront choisis lors d'une réunion préalable à la mise en place du portail et ils formeront en quelque sorte un comité de rédaction. Un responsable aura à gérer un ou plusieurs services tels que l'annuaire ou l'agenda.

### 1.1.2. Les différentes fonctionnalités offertes par le portail

- répertoire de liens des lieux ressources et de sites intéressants

Répertoire sous forme de signets. Une grille d'évaluation des sites devra être mise en place afin de contrôler leur fiabilité.

- recensement des bases documentaires

Elle devra aussi être constituée sous la forme de signets. Ce recensement devra bien prendre en compte les bases de données sur les femmes et les catalogues des bibliothèques et centres de documentation spécialisés aussi bien français qu'étrangers puisque le Canada et les Etats-Unis possèdent un très grand nombre de ressources sur ces thématiques.

- agenda des colloques, séminaires et manifestations publiques (débat, émissions de télévision etc.)

La très grande majorité des sites Internet universitaires proposent ce type d'agenda mais ils ne sont pas toujours à jour et traitent seulement des événements propres à leur structure. Un travail régulier de récupération des données auprès de chaque structure est donc nécessaire, et un système de veille doit être mis en place sur des sites ressources pertinents. Par ailleurs sans mise à jour régulière et efficace cet agenda n'aura pas de raison d'être.

- annuaire des personnes ressources, équipes de recherche

Cet annuaire sera organisé sous forma d'une base de données, alimentée par l'ensemble des membres du réseau et contrôlée par un responsable. L'intérêt de l'annuaire est qu'il puisse être interrogeable par un moteur de recherche interne au portail selon des critères de spécialités, géographiques, ou tout simplement par nom.

- recensement des enseignements sur le genre

Ce recensement a déjà été commencé par l'ANEF et il est publié chaque année sur le *Bulletin de l'ANEF*. Ici aussi un moteur de recherche interne permettrait de rechercher des informations sur cette base de données selon des critères de niveaux (licence, master, doctorat), de spécialités, géographiques etc.

- recensement des recherches publiées ou en cours

La mise en valeur de la littérature grise fait partie des demandes faites à plusieurs reprises par les partenaires. Le catalogue EGALITE, en intégrant aussi bien les « documents publiés » que les « documents non publiés » participe à cette mise en valeur. Cependant, il serait intéressant de publier en ligne les listes des mémoires de maîtrises et de DEA, ainsi que les thèses sur le genre soutenues chaque année. L'association EfiGiES publie sur son site Internet la liste des travaux universitaires réalisés ou en cours de réalisation de ses membres. Elle pourrait servir de base au recensement qui serait à effectuer pour le portail. D'autres associations de chercheurs, comme Mnémosynes sur l'histoire des femmes et du genre, devraient d'ailleurs être contactées, tout comme les enseignants des équipes de recherche habilités à diriger ces recherches. Afin de faciliter ce travail, un répertoire de ces personnes ressources devrait être constitué à usage interne.

- consultation du catalogue EGALITE

- choix de textes en ligne

Plusieurs partenaires ont évoqué la possibilité de mettre des textes en ligne. Selon leurs intérêts, les types de textes proposés étaient tout à fait différents. EfiGiES a par exemple proposé la mise en ligne d'articles rédigées par ses membres (ou non) ou de certaines thèses. Quant à l'équipe Simone-SAGESSE, elle a proposé la mise en ligne de textes législatifs.

Une « charte » devrait être rédigée présentant les critères de choix des textes, qui sont proposés par leurs auteurs. Le choix final étant fait par une ou deux personnes seulement, suivi de la vérification des droits d'auteurs. Pour la mise en ligne de textes législatifs, des simples liens précisant la date, le sujet me paraissent suffisants.

- Les appels à projets et avis de recrutement

Une mise à jour régulière sera le garant de la pertinence de ce service.

- Un forum

Il permettrait la publication d'informations « instantanées » et participerait au dynamisme du site. Suite à une période test de plusieurs mois, l'utilité du forum pourra être évaluée, et l'on procédera soit à des remaniements soit à sa suppression.

## **1.2. La gestion du catalogue et du portail EGALITE**

### **1.2.1. Un gestionnaire**

Comme je l'ai déjà précisé à propos du catalogue GENRE, le projet EGALITE ne pourra **pas** fonctionner sans la création d'un poste de gestionnaire. Mon insistance à ce propos tient au fait que cette possibilité n'avait pas été envisagée par les responsables du projet. Il me semble important de préciser que ce rôle est d'autant plus important que la diffusion des informations par les personnes qui sont sensées le faire, en plus de leur travail habituel, est très souvent un échec. Le rôle du gestionnaire, passée l'émulation des premiers mois, est de s'assurer que les partenaires ont bien fait ce qu'ils étaient engagés à faire. Toutefois, pour encourager les partenaires à participer au portail, tout en allégeant la charge de travail du gestionnaire, il est important de mettre en place des responsables, suivant les disponibilités de chacun, sur le catalogue et sur chaque partie du portail

(liste de signets, annuaire etc.). Le gestionnaire aura ensuite à valider ce qui a été fait et peut être à le compléter.

Par ailleurs, il me semble qu'une analyse des difficultés rencontrées concernant les projets documentaires du RING et de l'ANEF serait à faire afin d'en tirer des conclusions efficaces. J'ai pour cela contacté la coordinatrice du RING afin de profiter de son expérience pour savoir quels sont, d'après elle, les freins au développement d'un tel système et les écueils à éviter.

Le gestionnaire aura pour principales fonctions :

- Prise de décisions

Le gestionnaire aura à assister la chef de projet, Nicky Le Feuvre, dans ses prises de décisions inhérentes au réseau. Ses pouvoirs seront définis dans la charte de participation (voir ci-dessous).

- Interlocuteur privilégié de l'ingénieur du système d'information

Il assurera l'évolution du produit et vérifiera le bon fonctionnement du système d'information en testant régulièrement le fonctionnement général du système et de l'OPAC.

- Assurer la cohérence

1/ de l'ensemble du projet

- rédaction de la documentation sur le fonctionnement du système
- formation initiale et continue des partenaires (responsables d'équipes et des centres documentaires, gestionnaires, vacataires) du catalogue et des responsables du portail
- assurer une veille technologique sur les SIGB et les technologies afférentes

2/ du catalogue collectif

- prise en charge du problème de l'indexation

3/ du portail

- coordination du travail entre les différents responsables
- contrôle des tâches effectuées

- Garantir le dynamisme du catalogue et du réseau
  - par une mise à jour régulière des informations sur le site
  - par la gestion d'une liste de discussion entre les partenaires du catalogue, et du forum pour le portail
  - par la mise en place de nouveaux services (tel qu'un système de PEB, un dépouillement partagé des périodiques ou un service d'Actualités pour le portail )
  - par la valorisation du projet EGALITE par le biais d'actions de communication
  - par la mise en place de projets pour dynamiser le réseau qui sont une occasion unique de coopération entre les institutions
  - par la coopération avec d'autres réseaux nationaux, comme le réseau italien Lilith<sup>38</sup>, et européens tels que le réseau WINE<sup>39</sup>.

- Recherche de financement à moyen et long terme

Afin d'assurer la pérennité du projet, il est indispensable que le gestionnaire recherche des financements à moyen et long terme, les financements du FSE n'étant alloués que pour une durée de deux ans. Sans de nouveaux financements le catalogue ne pourra plus fonctionner correctement puisque le poste de gestionnaire – coordinateur sera supprimé.

### 1.2.2. La charte de participation au réseau

Pour créer un esprit de collaboration, il me semble nécessaire de rédiger une charte de participation au réseau. Elle sera une des condition d'appartenance au réseau et devra être signée par chaque partenaire du catalogue et du portail. Elle me semble d'autant plus utile au vu de l'hétérogénéité des partenaires et de leur motivation. Pour qu'elle remporte l'adhésion de tous il faudra la soumettre à l'approbation et à la discussion des partenaires actuels. Cette charte a pour but de créer un consensus sur les objectifs, l'organisation, les moyens mis en place et les

---

<sup>38</sup> Réseau fondé en 1993, qui anime une base de données commune à 30 centres de documentation, archives et bibliothèques sur les femmes. Pour plus de renseignements voir **CLATIN M.** *La documentation féministe...op.cit.*

<sup>39</sup> *Women Information Network in Europe* réunit plus de 45 centres de documentation, archives et bibliothèques consacrés à la documentation ou à l'information sur l'histoire des femmes. L'accent ici est mis non pas sur les collections mais sur des projets communs. Pour plus de renseignements, voir **CLATIN, M.** *La documentation féministe...op.cit.*

normes de travail communes. Elle doit préciser les droits et les devoirs des participants et sera donc utile en cas de conflit. Cette charte doit aussi prévoir le départ de l'un des membres du réseau.

C'est aussi dans cette charte que doit être défini le pouvoir décisionnel de chacun. Il me semble indispensable de créer un comité de conseils, divisé en deux antennes dans lesquelles serait représenté chaque membre du catalogue d'une part et du portail d'autre part. Quant aux décisions elles seront prises par la chef de projet, Nicky Le Feuvre, assistée par le gestionnaire du catalogue.

Enfin, une convention, renouvelable chaque année, pour le catalogue et pour le portail, autorisant la récupération des données devraient permettre d'éviter les malentendus.

## **Conclusion**

Les objectifs du projet de l'équipe Simone-SAGESSE sont, d'une part, de rendre visibles et accessibles les centres documentaires et leurs ressources, et d'autre part, de centraliser les informations documentaires, de recherche et pédagogiques sur le genre et l'égalité hommes-femmes. Ce projet pose les vrais jalons d'une réforme qui devrait dynamiser la recherche sur les femmes et le genre et favoriser la mise en œuvre d'actions spécifiques en faveur de l'égalité des sexes.

Cette étude qui dans un premier temps prévoyait la rédaction d'un cahier des charges et de préconisations pour la création d'un catalogue collectif et la mise en réseau de différents partenaires au sein d'un portail d'information, a été modifiée suite à l'analyse de l'existant et des besoins que j'ai effectuée dans le cadre de mon stage. Ce n'est plus un, mais deux catalogues collectifs, en plus du portail d'information, qui sont désormais en cours de réalisation dans le projet dirigé par l'équipe Simone-SAGESSE. Par ailleurs, la mise en réseau inhérente au projet des partenaires, par la mutualisation des connaissances qu'elle entraîne, devrait soutenir le développement du projet et de ses activités, et lui permettre dans l'avenir d'évoluer et de devenir un réseau européen solide. A condition toutefois de se donner les moyens nécessaires à son développement.

La triple compétence que confère le DESS Réseau d'Information et Documents Electroniques – informatique, documentaire, gestion de projet – m'a permis de me situer à l'interface entre la documentaliste, l'informaticien et le chef de projet. Faire concorder les intérêts et les contraintes imposés par chacun, qu'ils soient documentaires, techniques, ou bien administratifs et financiers n'a pas toujours été évident, mais toujours humainement et techniquement enrichissant comme toujours dans le cadre d'un travail collaboratif.

# **Bibliographie**

## **MONOGRAPHIES**

**AFNOR.** *Vocabulaire de la documentation*. 2<sup>ème</sup> édition. Paris : Afnor, 1987. 159 p. (Les dossiers de la normalisation).

**BERNHART E. (dir.)** *Offrir au public un catalogue en ligne*. Villeurbanne : Institut de Formation des Bibliothécaires, 1995. 146 p.

**DUCHEMIN P.-Y.** *L'art d'informatiser une bibliothèque. Guide pratique*. 2<sup>ème</sup> édition augmentée et mise à jour. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2000. 587 p. (Bibliothèques).

**FREON M.-E. (dir.)** *Contrôler la qualité et la cohérence d'un catalogue*. Villeurbanne : Institut de Formation des Bibliothécaires, 1996. 171 p. (La boîte à outils).

**GALLAND C., PUJOL, F., YVON-DEYME, B.** *Répertoire des centres de ressources documentaires femmes dans les pays francophones*. Paris : La Documentation Française, 1994. 212 p.

**MUET F., SALAUN J.-M.** *Stratégies marketing des services d'information : bibliothèques et centres de documentation*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2001. 221 p. (Bibliothèques).

## **RAPPORTS SUR L'EQUIPE SIMONE-SAGESSE**

**CASSETTE S.** *Production de la littérature grise en milieu universitaire et conditions de sa diffusion : rapport de stage*. IUT Information-Communication. Toulouse : Université Paul Sabatier, 2004. 58 p.

**COUILLENS A., TRESSSENS M-C.** *Equipe Simone-SAGESSE. Cahier des charges : informatisation du centre de documentation*. Toulouse : Université de Toulouse 2, octobre 2003. 5 p.

**EQUIPE SIMONE-SAGESSE.** *Rapport d'activité 1999-2002 & projets scientifiques 2003-2006*. Toulouse : UTM, juin 2002. 132 p.

**UNIVERSITE TOULOUSE LE MIRAIL.** *La recherche à l'Université de Toulouse-Le Mirail*. Toulouse : UTM, 2004. 11 p.

## RAPPORTS DE L'ENSSIB

**CLATIN M.** *La documentation féministe : institutions de conservation et outils bibliothéconomiques : Mémoire d'étude.* DCB 12. Villeurbanne : ENSSIB, décembre 2003. 86 p.

**FERRY M.** *Les Systèmes Intégrés de Gestion de Bibliothèque (SIGB) libres : dossier de GED.* DESS RIDE. Villeurbanne : ENSSIB, mai 2004. 11 p.

**PONTAL, Nadine.** *Mise en œuvre d'un portail dédié à la « Recherche » du Service de santé des armées : rapport de stage.* DESS RIDE. Villeurbanne : ENSSIB, 2002. 72-Xf. [en ligne]. Disponible sur : < URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessride/rspontal.pdf> >

## SITES WEB CONSULTÉS

Tous les sites ont été consultés une dernière fois le 1/09/04

### **Pour les catalogues collectifs et portails :**

**Catalogue Collectif de France.** [en ligne]. Disponible sur : <URL : <http://www.ccf.fr.bnf.fr/>>

**Système Universitaire de Documentation.** [en ligne]. Disponible sur : <URL : <http://www.sudoc.abes.fr> >

**Erudit.** [en ligne]. Disponible sur : <URL : <http://www.erudit.org> >

**Féminin masculin, le portail d'un nouveau genre.** [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://www.femininmasculin.org/>>

**Portail des bibliothèques de l'UNESCO.** [en ligne]. Disponible sur <URL: [http://www.unesco.org/webworld/portal\\_bib/Libraries/Other/Women/](http://www.unesco.org/webworld/portal_bib/Libraries/Other/Women/)>

**Portail fédéral des "Services publics fédéraux" belges.** [en ligne]. Disponible sur : <URL : <http://www.bib.belgium.be> >

**Réseau Liège.** [en ligne]. Disponible sur : <URL : <http://www2.unil.ch/liege/index.html> >

### **Pour les centres documentaires et partenaires :**

**Centre de documentation du Service des droits des femmes.** [en ligne]. Disponible sur : <URL : <http://www.social.gouv.fr/femmes/biblio/docu.htm> >

**Observatoire de l'égalité hommes-femmes de Paris.** [en ligne]. Disponible sur : <URL : [http://www.paris.fr/fr/citoyennete/observatoire\\_egalite/](http://www.paris.fr/fr/citoyennete/observatoire_egalite/)>

**Réseau Interuniversitaire Interdisciplinaire National sur le Genre.** [en ligne] Disponible sur : <URL : <http://www.sigu7.jussieu.fr/ring/presentation.htm> >

**Association Nationale des Etudes Féministes.** [en ligne] Disponible sur : <URL : <http://www.anef.org> >

**Equipe Simone-SAGESSE.** [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://www.univ-tlse2.fr/simone/> >

**Centre Louise Labé.** [en ligne]. Disponible sur <URL: [http://www.univ-lyon2.fr/article.php3?id\\_article=642](http://www.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=642) >

**Association EfiGiES.** [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://efigies.free.fr>>

**IRESKO.** [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://www.iresko.fr/> >

**Le Groupement De Recherches MAGE.** [en ligne]. Disponible sur <URL: : <http://www.iresko.fr/abos/mage/> >

**Bibliothèque Marguerite Durand.** [en ligne]. Disponible sur <URL: [http://www.paris.fr/fr/culture/Les\\_bibliotheques/BIBLIOTHEQUES\\_SPECIALISEES/BIB\\_durand.ASP](http://www.paris.fr/fr/culture/Les_bibliotheques/BIBLIOTHEQUES_SPECIALISEES/BIB_durand.ASP) >

**Bibliothèque Interuniversitaire en Etudes Féministes.** [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://www.bu.univ-nantes.fr/BIEF/accueil.html> >

**Centre de documentation ASPASIE.** [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://www.lyon.iufm.fr/aspasie> >

**Centre de documentation du GERS.** [en ligne]. Disponible sur <URL : <http://www.iresko.fr/labos/gers/Documentation.html> >

**Centre de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial.** [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://www.planning-familial.org/documentation/presentation.html> >

**Centre des archives du féminisme.** [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://bu.univ-angers.fr/EXTRANET/CAF/> >

**Archives, Recherches et Cultures Lesbiennes.** [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://arcl.free.fr/arcl/presentation.php> >

**Centre de documentation Amazone.** [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://www.amazone.be> >

**Centre d'Information International et d'Archives sur le Mouvement des Femmes.** [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://www.iiav.nl/eng/index.html> >

### **Divers :**

**Infosphère – Etudes féministes.** *Apprendre à faire une recherche d'informations efficace.* [en ligne]. Disponible sur <URL: <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/> >

**PMB.** [en ligne]. Disponible sur :< URL :<http://www.pizz.net>>

## ***Table des annexes***

Annexe1 : liste des personnes interrogées	I
Annexe 2 : Structure hiérarchique de l'équipe Simone-SAGESSE	II
Annexe 3 : Programme de recherche de Simone-SAGESSE	III
Annexe 4 : Commentaires sur le schéma de fonctionnement Catalogue collectif Egalité	IV
Annexe 5 : Charte graphique du catalogue GENRE	V
Annexe 6 : Le formulaire de recherche avancée	V

## **Annexe1 : liste des personnes contactées**

- Personnes rencontrées au cours d'un entretien formel

### **Centre Louise Labé :**

Annick Houel, directrice

Patricia Mercader : responsable pédagogique

Dumé Allaix : ingénieure d'étude, responsable du centre de documentation

Colin Manoha : vacataire au centre de documentation

### **Aspasie :**

Michelle Zancarini-Fournel : responsable d'Aspasie

Anne-Christine Collet : conservatrice, responsable du SCD IUFM de l'académie de Lyon

### **Centre de documentation du GERS :**

Françoise Pujol : ingénieure d'études – documentaliste

### **Centre de documentation du SDFE :**

Nadia Callot : documentaliste au SDFE

Michèle Cabau : membre du service presse du SDFE

### **Bibliothèque Marguerite Durand**

Annie Metz : conservatrice, responsable de la bibliothèque

### **Centre de documentation du CEDREF**

Françoise Gourdal : responsable du centre de documentation

Juliette Hueber : documentaliste stagiaire

### **EFiGiES**

Elsa Dorlin : présidente de l'association

- Personnes contactées au cours du stage

Françoise Gasser : documentaliste responsable du centre de documentation du SDFE

Valérie Neveu : conservatrice, responsable du Centre des Archives du Féminisme

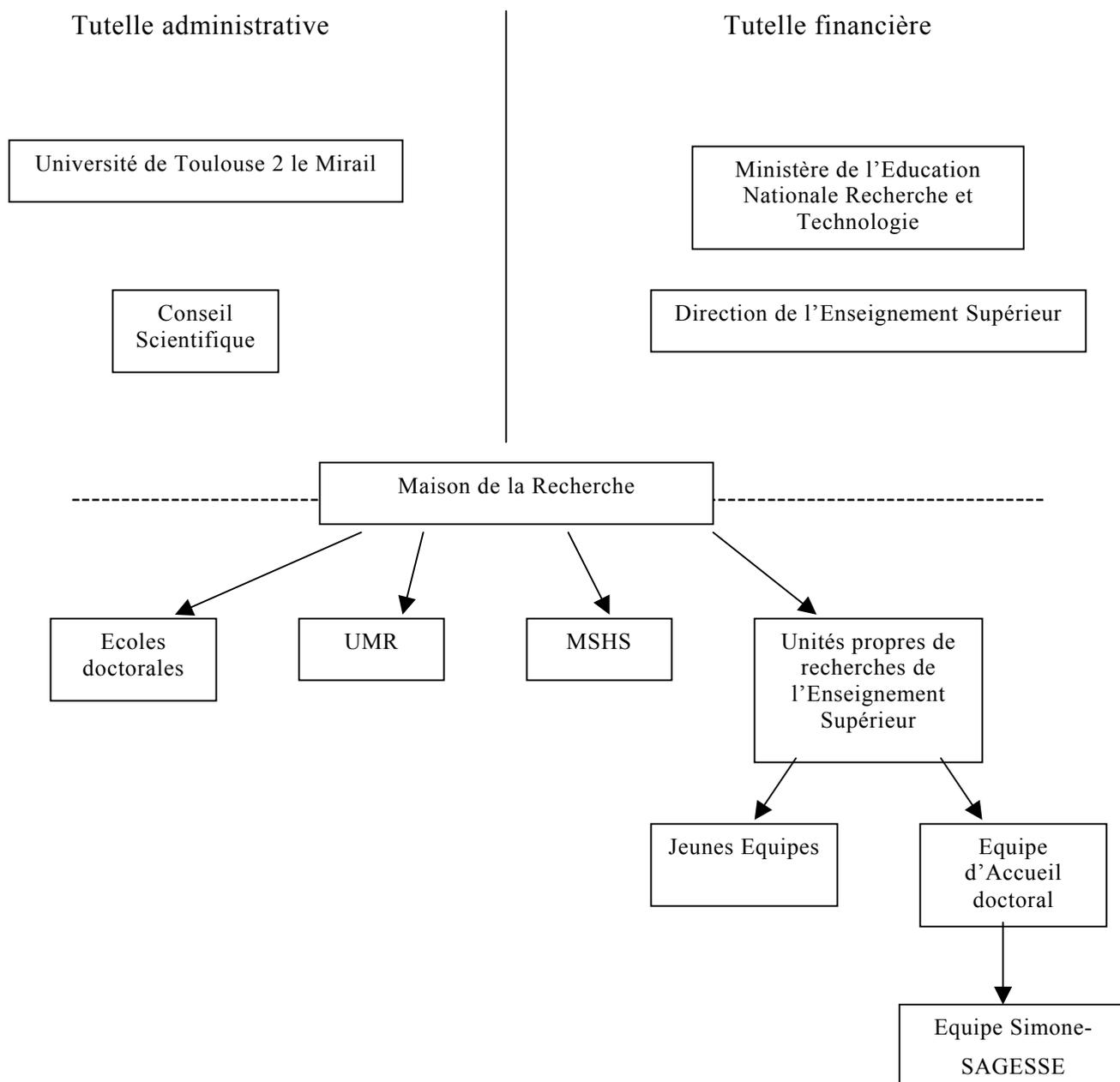
Michèle Robert-Lauliac : Chef de projet à l'Observatoire de l'égalité femmes hommes de la Mairie de Paris

Laurence Broze : responsable du Centre d'études des femmes Nord-Pas de Calais

Nicole Décuré : responsable du site Internet de l'ANEF

Sylvie Chaperon : membre du RING

Margaret Maruani : directrice du GDR MAGE

**Annexe 2 : Structure hiérarchique de l'équipe Simone-SAGESSE**

### **Annexe 3 : Programme de recherche de Simone-SAGESSE**

Le programme de recherche scientifique 2003-2006 fait ressortir trois axes majeurs de recherche :

- Axe 1 : Politiques sociales, pratiques professionnelles et dynamique du genre

Une recherche européenne intitulée « Politiques publiques, pratiques professionnelles et construction de l'égalité des sexes en Europe : la cas du secteur bancaire en Allemagne, Grande-Bretagne, France et Norvège » en est l'un des fondements et doit démontrer entre autres les pratiques masculines d'exclusion des femmes et les attentes sexuées différenciées en matière d'activité professionnelle et de vie familiale. Une recherche nationale est aussi en cours sur « La féminisation des professions supérieures en France. »

- Axe 2 : Démocratie et citoyenneté : reproduction et résistances autour du genre

Cet axe de recherche s'articule autour d'une recherche européenne intitulée « Genre et gestion locale du changement dans 7 pays de l'Union Européenne. » La diversité de la participation des femmes à la citoyenneté active sera ainsi analysée en France, Belgique, Grèce, Finlande, Italie, Portugal et en Suède. Quant aux recherches nationales elles porteront sur « Genre et témoignage », « JOB, mémoire et héritage d'une lutte » et « Les résistances masculines aux changements. »

- Axe 3 : Pratiques et représentations de santé et de sexualité : corps et genre

Une étude franco-qubécoise sur « Le soutien aux personnes âgées en difficulté » est actuellement en cours, tandis que des recherches nationales se développent sur les thèmes de « Alcool, femmes et santé » et sur « Histoire sociale et culturelle de la sexologie de 1900 à 1970. »

## Annexe 4 : Commentaires sur le schéma de fonctionnement Catalogue collectif Egalité

### Les bibliothécaires / documentalistes des structures du réseau

- accèdent à leur catalogue :
  - o enregistrent les notices et les exemplaires
  - o effectuent des recherches
  - o gèrent le prêt

Certaines bibliothèques regroupent leurs catalogues en un catalogue collectif sur un même serveur (cf. catalogue Genre).

D'autres bibliothèques ont leur propre catalogue sur un serveur bien à elles (cf Catalogue Aspasia).

### Le public (enseignants, chercheurs, étudiants, travailleurs sociaux, grand public...)

- accède au catalogue collectif Egalité :
  - o effectue des recherches
  - o localise des documents
  - o est renvoyé vers les catalogues des bibliothèques pour l'emprunt
- accède directement aux catalogues des bibliothèques :
  - o effectue des recherches
  - o réserve éventuellement si le système le permet et s'il est abonné

**Les catalogues des bibliothèques** (fonctionnent sur des systèmes hétérogènes, ont des classifications différentes)

- récupèrent des notices du catalogue Egalité par web service
- renvoient vers le catalogue Egalité pour élargir les recherches

### Le catalogue collectif Egalité

- pour répondre aux requêtes des utilisateurs :
  - o interroge par web service (Z39.50) les catalogues des bibliothèques. Seule la partie Egalité des catalogues est scrutée.
  - o se constitue un cache permettant une réponse même en cas de défaillance d'un des catalogues de bibliothèque
- alimente par export/import ou web service d'autres catalogues (SUDOC,...)

### Le catalogue du Gers

- est versé par export/import dans le catalogue Genre

ou

- est versé par export/import dans le catalogue Egalité
- récupère des notices de ces 2 catalogues

### Légende :



= personnel des bibliothèques



= ordinateur serveur

### Annexe 5 : Charte graphique du catalogue GENRE

Usage	Caractéristiques			
	Police	Casse	Taille	Couleur
<b>Fond</b>		Blanc		
<b>Arrière plan</b>		Vert clair amande		
<b>Titre de la page</b>	Verdana	MAJ	12	Noir – Gras
<b>Sous-titre de page</b>	Verdana	Min	10,5	Bleu foncé (idem lien)
<b>Texte</b>	Verdana	Min	9	Noir
<b>Sous texte</b>	Verdana	Min	8	Noir
<b>Lien normal</b>	Verdana	Min	9	Bleu foncé (idem sous-titre)
<b>Lien visité</b>	Verdana	Min	9	Bleu clair

### Annexe 6 : Le formulaire de recherche avancée

Catalogues explorés :  Simone/Sagesse  Louise Labé(en cours de saisie)

Termes recherchés :   Recherche simple

tous les termes (opérateur ET)  au moins un des termes (opérateur OU)

Rechercher dans :  les titres  les auteurs  les éditeurs  les collections

et dans :  les document publiés  les documents non-publiés  les deux

et les documents publiés : depuis (>=)  (année sur 4 chiffres)